

fondation pour le progrès de l'homme

la fondation en chemin

1



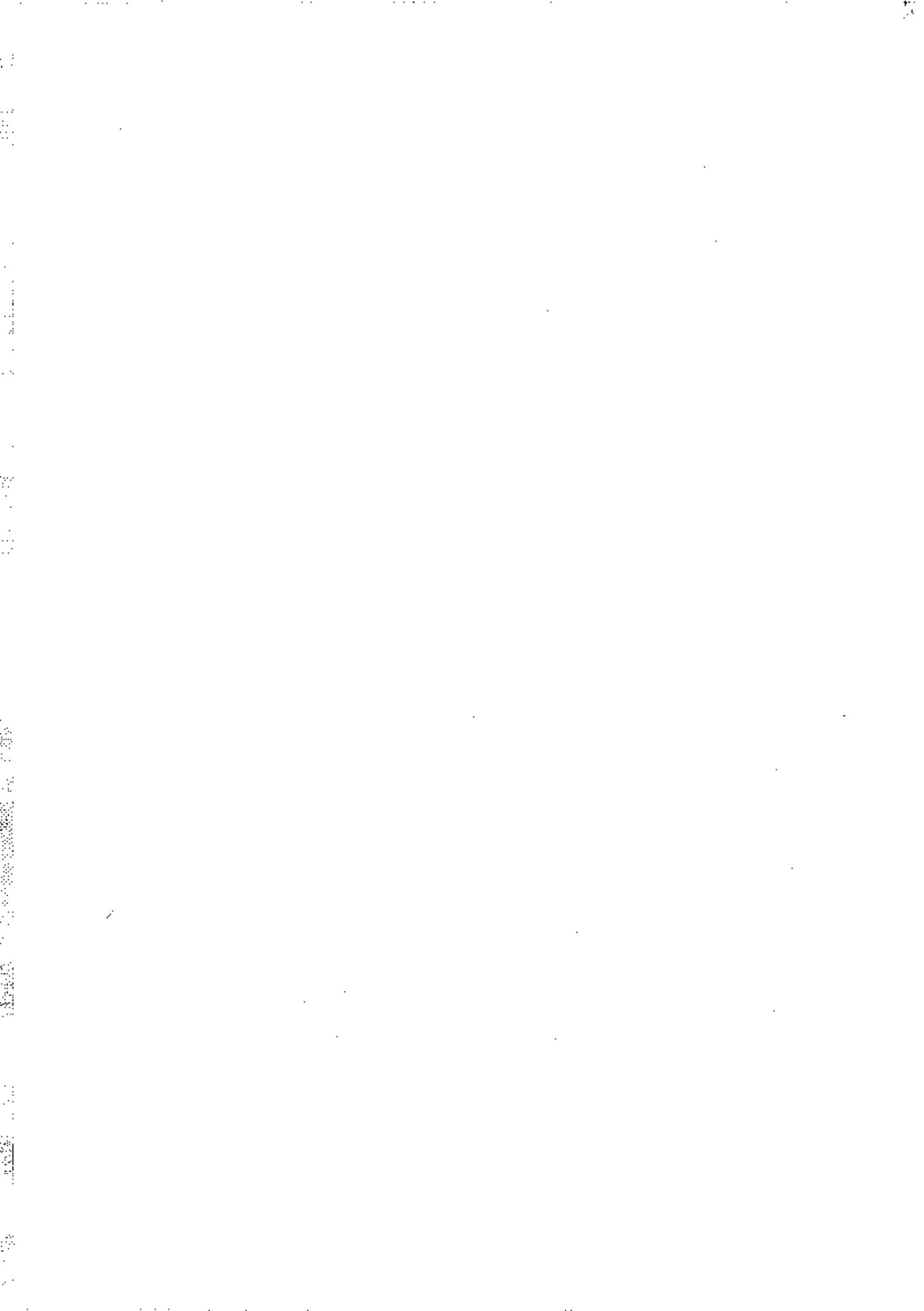
fondation pour le progrès de l'homme

la fondation en chemin

1



Mise à jour
de l'édition 1986



SOMMAIRE

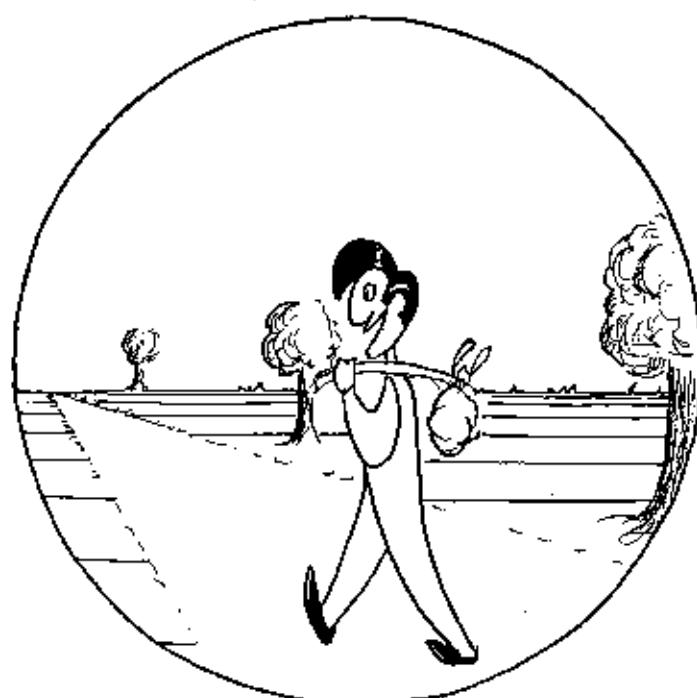
INTRODUCTION - LE CHEMINEMENT DE LA FONDATION :	
DES IDEES EN ACTION	1
1. Aider au dialogue entre recherche et progrès	2
2. Cheminer pas à pas	3
3. Adopter un parti pris d'innocence	5
4. Constituer un réseau d'amis	5
CHAPITRE I - L'ACTION EN CHEMIN	7
A. LES CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'ACTION	
DE LA FONDATION	7
1. Les domaines d'intervention de la Fondation	7
2. Les partenaires de la Fondation	8
3. La nature des projets soutenus et l'implication de la Fondation dans leur définition et leur suivi....	9
4. Les lieux d'intervention de la Fondation	10
B. PRESENTATION SOMMAIRE DES CARACTERISTIQUES DE	
L'ACTION DE LA FONDATION DANS CHAQUE DOMAINE	
D'INTERVENTION	11
1. Le développement rural	11
2. La santé	15
3. L'écologie	18
4. La construction	18
5. L'animation de la réflexion	19
6. Projets divers	19
CHAPITRE II - LES IDEES EN CHEMIN	23
1. 1981-1982 : L'état des idées à l'époque de la rédaction des statuts : une fondation à deux volets	24
2. 1982 : La recherche d'une spécificité	25
3. 1983 : La Fondation se jette à l'eau.....	27
4. 1984 : Deux fondations ou une seule ?	30
5. 1984 : Construire le dialogue entre domaines et entre institutions.....	34
6. 1984 : Organiser la relation entre recherche et développement	35
7. 1985 : La démarche compte autant que le sujet	36
8. 1985 : Centrer l'action de la Fondation sur quelques questions phénoménales	39
9. 1985 : Comprendre les processus de développement	42

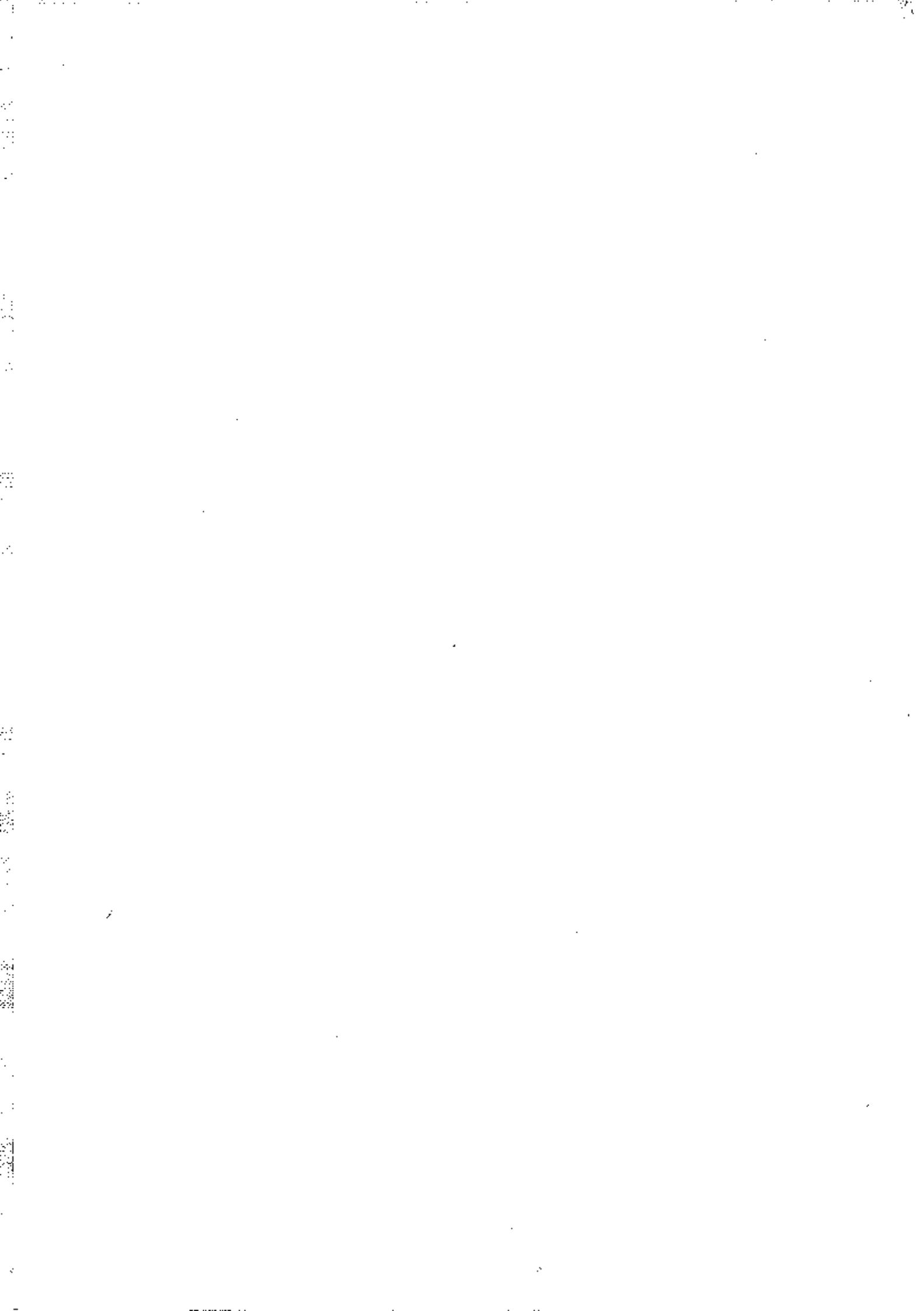
10. 1986 : Construire collectivement un programme de recherche et d'action	44
11. 1986 : La naissance de la Fondation en chemin	45
12. 1986 : L'ouverture à de nouveaux partenaires	46
13. 1986 : Comment passer des intentions aux actes ? principe des conventions	50
CHAPITRE III - CARNET DE ROUTE : MAI 1986 - OCTOBRE 1986	53
A. LES CONVENTIONS PASSEES ENTRE LA FONDATION ET SES PARTENAIRE S	53
1. Les caractéristiques principales des conventions	53
2. La place des processus de développement dans les conventions	57
3. Les questions communes aux différentes conventions	60
B. LES MODALITES DE SUIVI DES PROJETS ET L'ELARGISSEMENT DU RESEAU D'AMIS DE LA FONDATION	63
1. Comment instaurer un dialogue permanent avec nos partenaires ?	64
2. Comment élargir le champ des partenaires tout en gardant des liens fondés sur la confiance ?	66
3. Comment dégager des réflexions synthétiques à partir de la diversité des projets?	66
C. LES CRITERES POSSIBLES D'EVALUATION DES PROJETS ET DE L'ACTION DE LA FONDATION	67
1. Les projets soutenus correspondent-ils à un vrai problème, à une question importante pour le progrès de l'homme ?	67
2. Les projets ont-ils produit des résultats tangibles et positifs ?	68
3. Nos partenaires prennent-ils activement en charge le souci de la Fondation de lier action et réflexion	69
4. Les projets permettent-ils de dégager des enseignements intéressants sur les relations entre sciences et progrès ?	70
ANNEXES	
1. TABLEAU N° 1	71
2. TABLEAU N° 2	73
3. TABLEAU N° 3	75
4. Noms et sigles des organismes partenaires	77
5. Renseignements sur la Fondation	79

INTRODUCTION

LE CHEMINEMENT DE LA FONDATION

DES IDEES EN ACTION





INTRODUCTION

LE CHEMINEMENT DE LA FONDATION : DES IDEES EN ACTION

Votre Fondation, qu'est-ce que c'est au juste ? Que fait-elle ? Comment reçoit-elle les demandes de financement ? A quels domaines s'intéresse-t-elle ? Comment sélectionnez-vous les projets ? Autant de questions souvent posées. Cette *Fondation en chemin* n° 1 se veut à la fois carnet de route et note d'étape. C'est un premier bilan, pour le Conseil de Fondation, du chemin parcouru depuis 1983. C'est aussi, espérons-nous, un moyen de renforcer le dialogue avec nos partenaires et d'élargir le réseau d'amis de la Fondation.

Le document se compose de trois chapitres :

- Le chapitre I, L'ACTION EN CHEMIN, décrit les projets financés depuis 1983.
- Le chapitre II, LES IDEES EN CHEMIN, décrit la manière dont la réflexion a cheminé depuis quatre ans.
- Le chapitre III, CARNET DE ROUTE, présente la conception qu'a actuellement la Fondation de ses relations avec ses partenaires et ce que pourrait être un réseau d'"amis de la Fondation", associés à sa réflexion et au suivi des projets qu'elle soutient.

Quatre idées principales dominent l'ensemble de la politique de la Fondation :

- aider au dialogue entre recherche et progrès ;

- cheminer pas à pas ;
- adopter un parti pris d'innocence ;
- constituer un réseau d'amis.

1. Aider au dialogue entre recherche et progrès

La Fondation a pour ambition de contribuer, très modestement, à mieux mettre les sciences au service d'un authentique "progrès de l'homme". Mouloudji chantait : "Dire qu'il y a des gens qui font Terre-Lune, Lune-Terre et que c'est si difficile d'aller jusqu'à Nanterre." L'humanité est confrontée à une multitude de défis : le dénuement d'une grande partie de la population dans de nombreux pays, les menaces qui pèsent sur l'équilibre écologique de la planète, la déculturation, la fuite en avant dans la consommation, l'appauvrissement du patrimoine génétique, la dissociation entre progrès matériel et épanouissement des individus, etc. La Fondation n'a ni vision apocalyptique d'un monde courant à sa perte, ni foi aveugle dans la Science. Elle veut simplement faciliter la mise en relation de la production de connaissances avec des actions concrètes, soutenir des individus qui souhaitent jeter des passerelles entre sciences et développement, encourager au décloisonnement des univers mentaux et des institutions, permettre un va-et-vient permanent entre réflexion et action, contribuer à l'émergence d'un humanisme du 21ème siècle. Pour cela, elle demande à ses partenaires, en échange de soutiens financiers qu'elle apporte, de contribuer à une réflexion collective articulée autour de trois questions centrales :

- *La mobilisation des acquis de la recherche.* Toute action mobilise implicitement ou explicitement un savoir. En quoi les ressources du "savoir" peuvent-elles être identifiées, mobilisées et rendues opératoires au service d'une action visant au progrès de l'homme et à son développement ?
- *La contribution de l'action à la recherche.* Toute action est productrice d'un savoir, souvent inexploité et irrémédiablement perdu faute d'avoir été structuré et rendu transmissible. Comment empêcher cette déperdition ?

- *Les questions renvoyées à la recherche.* Toute action se heurte aux limites du savoir. Comment ces limites peuvent-elles être identifiées et servir à structurer la production de nouvelles connaissances ?

2. Cheminer pas à pas

Nous vivons une période d'interrogations et de mutations : dans la confiance accordée au progrès mais aussi dans la gestion des entreprises, dans la conception du développement, dans les rapports Nord-Sud, dans la manière d'utiliser notre intelligence et notre savoir. Des convergences frappantes existent entre des réflexions issues de domaines apparemment éloignés les uns des autres. Quatre exemples :

- "Le Conseil de Fondation (...) a marqué sa volonté de soutenir, voire de faire naître, des démarches plutôt que des projets ponctuels (...). Ce ne sont ni des idées ni des actions que nous voulons financer, mais 'des idées en action'." (Introduction du numéro zéro de la Fondation en chemin, mai 1986.)
- "L'aide par projet, instrument commode pour les acteurs du devant de la scène, est un corset pour les bénéficiaires d'aide et peut être un handicap pour la réussite des actions dont le succès dépend des gens. (...) Changer d'attitude : laisser l'arrogance de celui qui prévoit le développement des autres et entrer dans une aventure partagée : celle du développement inventé pas à pas par les gens." (B. Lecomte, *L'aide par projet, limites et alternatives*, OCDE, Paris 1986.)
- "Les groupes industriels performants se méfient de plus en plus des prévisions", dit M. de Woote, professeur de management, au Colloque de la Fondation Europe et Société, en mars 1986. Et, précise-t-il en substance, face à un environnement incertain, mieux vaut un esprit d'équipe, des idées claires et partagées sur la manière d'agir, des ressources humaines et financières permettant de saisir les opportunités quand elles naissent ou se présentent, que des plans rigides sans cesse démentis par les faits.
- De nombreux praticiens de l'aménagement urbain mettent en cause les méthodes "classiques" de la planification, tant en France que dans les pays en développement.

L'établissement de schémas directeurs à long terme, appuyés sur des hypothèses de croissance, leur paraît souvent sans portée : la ville est le produit d'une multitude d'initiatives privées et publiques ; organiser des processus régulant et canalisant ces initiatives est plus important que de vouloir dévoiler l'avenir.

Qu'y a-t-il derrière cette convergence ?

La pensée européenne a été, jusqu'à une date récente, très imprégnée de mécanique newtonnienne. La démarche peut se résumer de la manière suivante : le monde est assimilable à un système fermé ; on peut énoncer toutes les forces qui agissent sur lui et connaître sa situation initiale ; à partir de là, on sait prévoir avec exactitude son évolution. Mais bien souvent, au cours des trente dernières années, les prévisions se sont trouvées déjouées. Une des ruptures les plus évidentes s'est produite aux USA. Pendant que la NASA utilisait les méthodes de programmation les plus sophistiquées pour gérer son programme spatial, le soulèvement du Bazar contre le Shah et la naissance de la République islamique iranienne prenaient de court les autorités américaines.

Dans les aventures humaines complexes, ne faut-il pas remplacer la vision "mécaniste" de l'action par une vision plus "biologique" dans laquelle, à l'intérieur d'une régulation de l'ensemble, chaque élément du système a sa propre capacité de reproduction et d'évolution, de saisir des opportunités, d'adaptation à un environnement fluctuant ? C'est en tout cas le choix qu'a fait la Fondation : cheminer pas à pas. A partir d'une orientation très globale, "mettre l'ensemble du savoir scientifique au service d'un authentique progrès de l'homme", être à l'écoute d'un monde ouvert, en capter les messages, repérer des partenaires partageant notre ambition, prendre en considération dans notre action la valeur des hommes et la force de leur projet autant que le détail de leur contenu. Car toute recherche est incertitude, tout développement est aventure. Mieux vaut donc une communauté d'esprit sur la manière dont les choses doivent être abordées qu'une prévision aussi détaillée qu'illusoire des résultats attendus.

3. Adopter un parti pris d'innocence

Les adultes n'aiment pas les questions simples. Peut-être parce qu'il est souvent difficile d'y répondre. Le caractère élaboré du savoir, le cloisonnement des disciplines scientifiques, la nécessité de recourir à un langage spécialisé constituent, ou peuvent constituer, de merveilleux remparts protecteurs contre les idées simples, de même qu'ils permettent aux "clercs" de se mettre hors d'atteinte du "vulgaire".

La Fondation a adopté un parti pris d'innocence. Elle sait que la réalité est toujours infiniment complexe. Elle ne renonce pas pour autant à poser des questions simples, dans les domaines les plus divers.

N'y a-t-il pas naïveté à s'intéresser autant à la médecine préventive qu'au développement rural, à l'écologie des lacs suisses autant qu'à la recherche agricole en Tanzanie ou à la production de vaccins au Vietnam ?

N'y a-t-il pas naïveté à fonder les rapports avec nos partenaires sur la confiance, plus que sur des dispositifs bureaucratiques de contrôle ?

N'y a-t-il pas naïveté à imaginer qu'une petite fondation puisse faire progresser, aussi peu que ce soit, la réflexion sur les questions "phénoménales" auxquelles est confrontée l'humanité ?

Oui, il y a naïveté. La Fondation l'assume et la revendique car elle croit que la naïveté est un moteur essentiel du progrès.

4. Constituer un réseau d'amis

La Fondation ne veut pas être simplement un banquier pour des projets, aussi intéressants soient-ils. Elle attend de ses partenaires une contribution à la réflexion collective. Cette contribution ne vient pas spontanément. Ce n'est pas affaire de bonne ou de mauvaise volonté. La dialectique entre réflexion et action ne va pas de soi : elle nécessite un effort permanent et un dialogue.

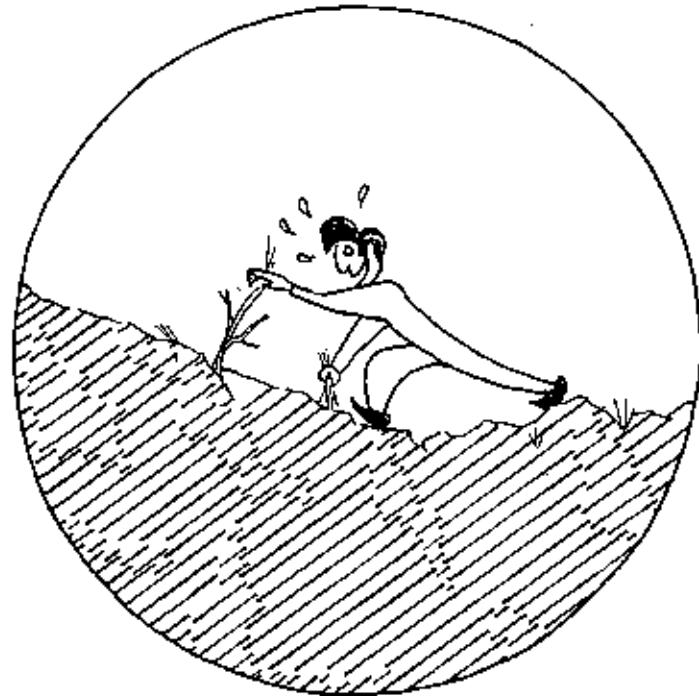
La diversité des domaines auxquels la Fondation s'intéresse fait que sur chaque domaine particulier les membres du Conseil de Fondation sont techniquement incompétents.

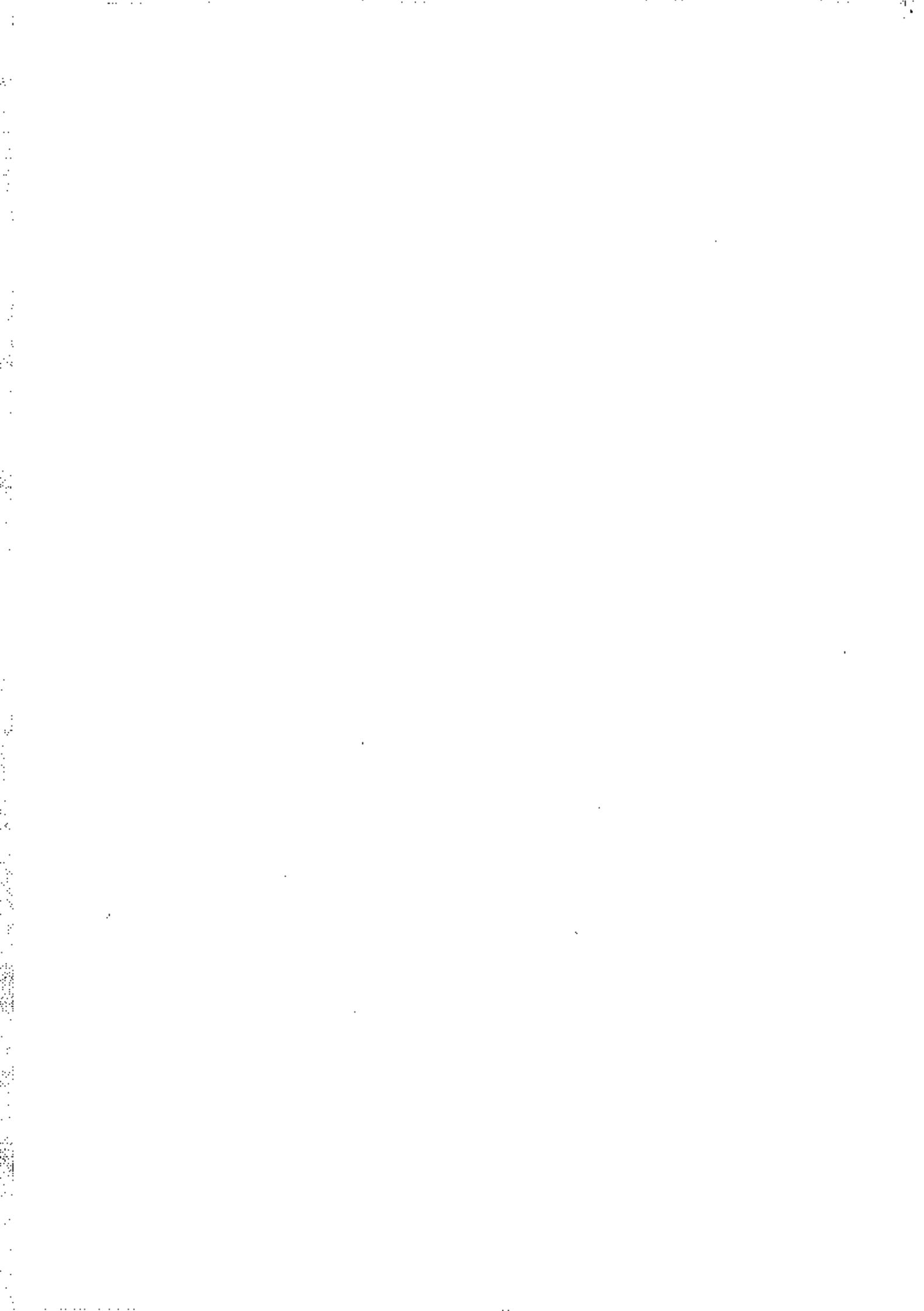
Comment faire face ? En constituant une institution lourde pour la sélection et le suivi des projets ? Cette hypothèse a été écartée car elle débouche vraisemblablement sur une bureaucratisation du fonctionnement et des esprits, chacun constituant son territoire de compétence, sa "clientèle", ses critères de choix. L'ambition - nouvelle naïveté - est de constituer un réseau d'amis partageant le projet et les valeurs de la Fondation et disposés à mettre à leur service ardeur, temps et compétence.

Cette *Fondation en chemin* n° 1 aura pleinement rempli son rôle si elle nous permet d'affermir et d'élargir ce réseau.

CHAPITRE I

L'ACTION EN CHEMIN





CHAPITRE I

L'ACTION EN CHEMIN

A. Les caractéristiques principales de l'action de la Fondation

1. Les domaines d'intervention de la Fondation

Depuis décembre 1983, les engagements de la Fondation ont porté sur 41 projets et représentent au total environ 8,5 millions de francs suisses (30 millions de francs français). Le tableau n° 1 (cf. annexe) présente l'ensemble des projets soutenus, classés selon le domaine d'intervention. Il fait apparaître la répartition suivante (montants arrondis) :

- Développement rural	:	16 projets	- 3,4 millions FS
- Santé	:	8 projets	- 2,9 millions FS
- Ecologie	:	1 projet	- 0,4 millions FS
- Construction	:	3 projets	- 0,4 millions FS
- Réflexion collective	:	3 projets	- 0,7 millions FS
- Divers	:	8 projets	- 0,7 millions FS

Le développement rural et la santé représentent à eux seuls les trois quarts des financements. Dans ces deux domaines, le lien entre sciences et progrès est en effet directement tangible et, dans certains pays en développement, la question du "progrès de l'homme" se pose en termes de survie.

2. Les partenaires de la Fondation

2.1. La Fondation a voulu éviter de devenir une organisation non gouvernementale "comme les autres". Les raisons de ce choix sont exposées au chapitre suivant.

Pour la plupart des projets soutenus, la Fondation a donc un partenaire (cf. tableau n° 1, colonne "type" de partenaire). Dans cinq cas seulement elle soutient directement le travail d'une équipe ou d'un individu, sans institution-relais. Il s'agit alors de projets de recherche ou de travaux de réflexion et d'animation. Même dans ce cas, il est en général demandé au bénéficiaire de s'appuyer sur une institution gestionnaire du contrat.

2.2. Les organisations non gouvernementales (ONG), associations et fondations, ont été jusqu'à présent les partenaires privilégiées de la Fondation. Il ne s'agit pas là d'une position doctrinale mais, dans les faits, c'est au sein de ce type de structure, plus souple, que la préoccupation de lier recherche et développement est la plus sensible. Les grandes organisations ont très souvent un mode de fonctionnement relativement rigide qui les fait se spécialiser dans un type de démarche - par exemple la recherche -, à l'exclusion des autres. Ces grandes organisations ont par ailleurs leurs ressources propres et la Fondation n'a pas encore vu clairement le rôle spécifique qu'elle pourrait jouer vis-à-vis d'elles.

2.3. L'appui d'ONG des pays développés à des pays en développement a constitué dans les premières années d'existence de la Fondation la source de la plupart des propositions de projet. Plusieurs raisons à cela.

Tout d'abord, c'est là que l'enjeu de mobilisation d'un savoir accumulé, au profit de communautés pauvres, est le plus direct.

Ensuite, la Fondation souhaitant démarrer de façon modeste en précisant sa doctrine à partir de projets concrets, c'est par des contacts personnels en Suisse et en France qu'ont été identifiés les projets soutenus. C'est ainsi que se sont forgées des relations de confiance permettant à la Fondation de ne pas consacrer l'essentiel de son énergie au contrôle de la bonne affectation des fonds alloués.

Enfin, c'est au sein des ONG que la démarche de la Fondation a rencontré le plus rapidement un écho. Beaucoup de celles qui sont impliquées depuis dix ou vingt ans dans une action de développement ont conscience des limites d'une démarche fondée sur la multiplication de microprojets dont on attend des résultats immédiatement tangibles. Aussi souhaitent-elles en faire le bilan critique.

2.4. Une analyse plus fine du financement des projets soutenus par la Fondation montrerait qu'elle constitue rarement la seule source de financement et qu'elle a, à travers ces cofinancements, des partenaires variés : CEE, ministère français de la Coopération, fonds de recherche, ONG européennes, Eglises, régions et collectivités locales, associations professionnelles, entreprises, etc.

2.5. Le tableau n° 2 (cf. annexe) présente l'ensemble des projets soutenus, classés par ordre chronologique. On constate que les neuf premiers projets émanent tous de la CIMADE et du CCFD. Les projets suivants ont des origines beaucoup plus variées : au fur et à mesure que l'action s'est développée, le réseau des partenaires de la Fondation s'est élargi à des ONG africaines, à des centres de recherche universitaires suisses et français, à des fondations, à des associations régionales, etc.

3. La nature des projets soutenus et l'implication de la Fondation dans leur définition et leur suivi

3.1. Dans leur grande majorité les projets ont été définis à l'origine en dehors de la Fondation. C'est le cas pour la totalité des projets financés en 1983 et 1984. A son démarrage, en effet, la Fondation a préféré sélectionner des projets déjà prêts en s'assurant de leur intérêt et de leur conformité avec ses statuts, plutôt que de prétendre en faire naître. Un projet sérieux, profondément enraciné dans un contexte et porté par une équipe passionnée est le fruit d'une histoire souvent longue. Il est toujours possible, pour satisfaire un bailleur de fonds, de lui présenter un projet conforme à ses désirs, mais cela

conduit à préstructurer les formes et les objets de l'action en fonction des motivations et des logiques institutionnelles des organismes financiers.

Le temps passant, les projets naissent et naîtront du dialogue avec nos partenaires et l'implication de la Fondation dans la mise au point de projets tendra à augmenter.

3.2. La Fondation est en général impliquée dans le suivi du projet. Ceci dit, il y a suivi et suivi. Le chapitre suivant, LES IDEES EN CHEMIN, explique comment et pourquoi la position de la Fondation sur ce point a beaucoup évolué en quatre ans, ses attentes à l'égard de ses partenaires se faisant plus précises.

3.3. Pour les quinze premiers projets figure, à la 5ème colonne du tableau n° 2, intitulée "dominante", la mention "recherche" ou "concret". Nous prévoyions en effet au départ de partager les financements entre projets de recherche et projets de développement. En fait, comme on le verra plus loin, la Fondation a privilégié progressivement des projets qui comportaient une double dimension de réflexion et d'action. Aussi la catégorisation en fonction de la "dominante" est de plus en plus arbitraire et ne figure plus au-delà du 15ème projet.

4. Les lieux d'intervention de la Fondation

Le tableau n° 3 (cf. annexe) ventile les projets selon le continent. Là aussi le critère n'est pas parfait : beaucoup de projets mettent en relation l'Europe avec l'Afrique, l'Amérique du Sud et l'Asie.

Les statuts de la Fondation stipulent l'implication d'une équipe francophone. L'examen de la répartition géographique des projets montre que l'application de ce critère n'a pas conduit à un confinement des projets sur la Suisse, la France et l'Afrique francophone. Les projets concernent vingt-trois pays différents, sans concentration excessive sur les quelques pays "privilégiés" de l'action des ONG que sont, par exemple, le Burkina-Faso ou le Mali.

B. Présentation sommaire des caractéristiques de l'action de la Fondation dans chaque domaine d'intervention

1. Le développement rural

Les seize projets financés ou cofinancés par la Fondation se classent *grossièrement* en cinq catégories : actions intégrées de développement rural (six projets, en général de taille importante) ; fédération des expériences paysannes en matière de technologies alternatives (un projet important) ; évaluation (trois projets de taille modeste) ; mise au point et diffusion de techniques et de machines appropriables (cinq projets de taille modeste) ; échange d'expériences (un projet). Les deux premières catégories représentent l'essentiel du financement.

1.1. ACTIONS INTEGREGES DE DEVELOPPEMENT RURAL

Les six projets se situent respectivement en Tanzanie, au Brésil, en Bolivie, en Ethiopie, au Népal et à Madagascar.

- En TANZANIE :

Projet soutenu par l'intermédiaire de la CIMADE. Il s'agit de mettre en relation la formation et la recherche agricoles à l'Université de Morogoro avec une démarche de développement de deux villages, fondée sur l'identification, la hiérarchisation et la résolution de leurs problèmes par les paysans eux-mêmes.

Les enjeux sont multiples : rapprocher la formation des cadres des préoccupations des paysans ; considérer les systèmes agraires comme un tout plutôt que juxtaposer des programmes d'action sectoriels portant sur telle ou telle production ; voir comment la recherche agronomique locale est susceptible de partir des problèmes des paysans.

- Au BRESIL :

Projet soutenu par l'intermédiaire du CCFD et dont le maître d'œuvre est le CECAPAS, organisme créé par l'Eglise catholique brésilienne. L'enjeu est de montrer dans un Nordeste frappé de sécheresse et de pauvreté, par un ensemble de petits projets portés par des communautés paysannes et bénéficiant d'un soutien technique, que la région est viable et qu'il existe des alternatives à de

vastes plans étatiques de mise en valeur. Les projets concernent notamment l'élevage, la fertilisation des sols et la lutte contre la sécheresse.

- En BOLIVIE :

Projet soutenu par l'intermédiaire du CCFD. Le plan de récupération agropastorale a pour objectif la remise en marche de l'activité agricole des zones affectées par la sécheresse du début des années 1980, sécheresse qui, dans un contexte de chaos économique, a contribué à déstructurer le système agricole. Le plan concerne une population de 250.000 personnes et porte notamment sur les semences, la rotation des cultures, l'introduction des nouvelles spéculations, l'élevage. Il s'agit d'un plan contrôlé par les organisations paysannes elles-mêmes, un des objectifs étant de renforcer l'organisation communautaire.

- En ETHIOPIE :

Projet soutenu par l'intermédiaire du CCFD et dont le maître d'œuvre est le CRDA (Christian Relief and Development Association). Il s'agit d'aider les victimes de la sécheresse à retrouver la voie de l'autosuffisance par la fourniture de semences, d'outils à main et de bœufs.

- Au NEPAL :

Projet soutenu par l'intermédiaire de l'IRDH (Institut de Recherche et Développement des Collines Himalayennes). L'objectif est d'aider au développement du crédit rural au bénéfice de groupes de petits paysans et de mettre en place une politique de recherche appliquée qui permette, à l'occasion des demandes de prêt, de proposer des réponses adaptées aux problèmes rencontrés par ces groupes. Un objectif complémentaire est de voir comment les travaux de recherche entrepris depuis longtemps par des équipes françaises peuvent contribuer à proposer de telles réponses.

- A MADAGASCAR :

Projet soutenu en relation avec la Fondation FERT (créée principalement par UNIGRAINS) et dont le maître d'œuvre est l'Association pour la mise en valeur de la moyenne vallée de la Mania (AVEAMM). L'objectif est de s'appuyer sur des groupes locaux constitués à partir des Eglises catholique et protestante, pour engager un processus de développement progressif d'une région de 5.000 km², en partant d'une identification des contraintes et des priorités.

Au-delà des différences importantes entre les projets, on voit apparaître un certain nombre de constantes caractérisant la plupart d'entre eux : recherche de

solutions impliquant directement des groupes de base ; action ayant une certaine ampleur géographique (le projet de Morogoro est le plus limité en termes d'extension géographique, mais son ambition dans le domaine de la formation lui donne une dimension nationale) ; appui à l'organisation d'ensemble du projet, plus qu'à tel ou tel investissement matériel ; projet multisectoriel s'intéressant à plusieurs composantes du système agraire et, si possible, au système tout entier ; non-intervention dans le champ de "l'aide d'urgence", l'accent étant plutôt mis sur le moyen terme et la reconstitution ou le renforcement de la capacité de prise en charge de leur propre avenir par des communautés ; projet pluriannuel, le rythme de l'évolution étant celui des communautés concernées, avec une phase éventuellement longue de contacts préalables ; projet conduit par une organisation structurée du pays où se déroule le projet, organisation non gouvernementale liée souvent aux Eglises qui sont fortement enracinées sur tout le territoire ; dimension de recherche sur les techniques ou sur le processus de développement présente dans tous les projets, mais plus nette en Tanzanie, au Népal et à Madagascar.

1.2. FEDERATION DES EXPERIENCES PAYSANNES EN MATIERE DE TECHNOLOGIES ALTERNATIVES

Cette catégorie est représentée par un seul projet de grande ampleur. L'implication financière de la Fondation aux côtés de la CIMADE y est importante. Le maître d'œuvre en est la FASE, organisme brésilien d'appui aux communautés de base rurales et urbaines.

L'ambition du projet est de susciter un réseau d'échanges entre communautés rurales qui ont dépassé le simple stade défensif (lutte pour la terre) et se sont engagées sous une forme ou sous une autre dans un processus de développement ; d'analyser les facteurs de réussite ou d'échec de ces communautés ; de recenser les technologies alternatives mises au point ici et là pour trouver des réponses locales aux problèmes rencontrés ; de tester la valeur de ces technologies et de les diffuser ; de contribuer au développement d'une agriculture efficace, dont la production dépende moins des intrants industriels, des commerçants urbains et des grands groupes de l'agroalimentaire ; de faire naître ou renaître un courant de recherches visant à

améliorer la pertinence des solutions techniques développées dans cet esprit. Dans ce cas aussi, la Fondation soutient les capacités d'organisation générale et d'évaluation permanente du projet, plutôt que telle ou telle réalisation ponctuelle.

1.3. EVALUATION

Les trois projets d'"évaluation" sont de natures différentes.

- Le projet de l'association RUNAMAQUI au PEROU vise à tirer les leçons de l'action de cette organisation franco-péruvienne présente depuis 1973 dans deux villages péruviens, au départ pour adapter à la réalisation de couveuses à poussins les techniques de chauffage solaire, puis amenée petit à petit à s'intéresser, à l'amont et à l'aval de la réalisation d'objets techniques, à l'ensemble du système socio-économique des villages.
- Le projet de l'association AJACS au BURKINA-FASO vise à comprendre ce qui se passe lors du processus de désengagement progressif d'une ONG européenne menant une action régionale d'autopromotion paysanne au profit d'une ONG burkinabée.
- Le projet de l'association APICA au CAMEROUN part d'une interrogation fondamentale sur les conséquences, dans les actions de développement menées au Cameroun, de l'utilisation d'une langue étrangère (en l'occurrence le français) à la place des diverses langues nationales.

1.4. MISE AU POINT ET DIFFUSION DE TECHNIQUES ET DE MACHINES APPROPRIABLES

Quatre des cinq projets concernent l'exhaure de l'eau, principalement les pompes et, à un moindre titre, les éoliennes. Le cinquième concerne la mise au point de machines agricoles simples.

Dans tous les cas, l'enjeu est de couvrir l'ensemble du processus de création de techniques appropriables : identification des besoins, conception technique permettant une construction locale et conférant une fiabilité suffisante ; recherche ou création d'un appareil de production (avec des variantes : construction par les intéressés eux-mêmes, par des forgerons ruraux, par des

ateliers ou PMI,...), commercialisation et diffusion. D'un projet à l'autre, l'accent est mis plus particulièrement sur tel ou tel de ces aspects.

Le projet de construction de machines agricoles en EQUATEUR, soutenu en France par l'intermédiaire d'ITAC (ONG créée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans le cadre du "contrat de plan" entre l'Etat et la région, contrat dont un volet concernait le "codéveloppement") a pour maître d'oeuvre équatorien l'association CATER (Centre Andin des Technologies Rurales). Il présente deux particularités intéressantes : l'objectif est de créer des unités de production, notamment dans le domaine des microcentrales électriques et du machinisme agricole ; le réseau d'appui en France comporte des artisans et des PMI.

1.5. ECHANGES D'EXPERIENCES

Le projet consiste à soutenir l'action de l'association SOLAGRAL (Solidarités Agricoles et Alimentaires), réseau de professionnels réfléchissant ensemble aux dimensions internationales des problèmes d'alimentation, et à aider au développement de cette action.

Dans le même esprit, un financement modeste a été alloué à l'association GEYSER pour lancer un bulletin bibliographique d'information sur l'ensemble des techniques et expériences d'agriculture valorisant les biodynamismes.

2. La santé

Les neuf projets concernant la santé (huit en cours d'exécution et un ayant fait l'objet d'une acceptation de principe) se répartissent en quatre catégories :

- aider un pays à s'équiper pour mener une politique autonome de la santé et de l'hygiène publique (trois projets) ;
- mener des études sur les maladies "de civilisation", en vue de réfléchir à des politiques préventives plutôt que curatives (deux projets) ;
- lutter contre les maladies liées à la pollution de l'eau (deux projets) ;
- mettre au point des moyens de diagnostic et de traitement (deux projets).

2.1. AIDER UN PAYS A S'EQUIPER POUR MENER UNE POLITIQUE DE LA SANTE

Deux projets sont situés au Nicaragua et un au Vietnam.

- Au NICARAGUA, le premier projet, soutenu par l'intermédiaire du Comité Scientifique et Technique France-Nicaragua en liaison avec l'Institut Pasteur et l'ORSTOM, vise à aider ce pays à mettre en place une politique de lutte contre la leishmaniose (parfois appelée "lèpre des montagnes"), ce qui suppose : un effort de recherche pour mieux identifier les formes locales de la maladie et son extension ; un effort d'équipement pour créer un laboratoire de référence et des antennes régionales ; un effort de formation des techniciens des services de santé.
- Le second projet, soutenu par la CIMADE et dont le maître d'œuvre est la Croix-Rouge nicaraguayenne, vise à créer une banque de sang régionale basée à Léon, susceptible notamment de fabriquer elle-même des sérums hémoclassificateurs, actuellement importés.
- Au VIETNAM, le projet, soutenu par l'intermédiaire de la CIMADE, vise à aider ce pays à devenir autonome dans la production de vaccins nécessaires à sa politique de santé publique. Il s'agit en l'occurrence de construire une "animalerie" spécialisée dans l'élevage d'animaux indemnes de tout germe infectieux. L'existence de cet équipement permettra en outre la conduite d'une politique de recherche appliquée, probablement en liaison étroite avec l'Institut Pasteur.

2.2. MENER DES ETUDES SUR DES MALADIES "DE CIVILISATION" ET REPLECHIR A DES POLITIQUES PREVENTIVES

- En FRANCE, le projet consiste à mener une recherche exploratoire sur les facteurs psycho-sociaux susceptibles de produire des perturbations dans les fonctions reproductives de la femme. Cette recherche, originale à plus d'un titre, est conduite dans le cadre de l'Institut européen des génotypes. Elle porte sur un échantillon constitué de la totalité des jeunes femmes de 29 ans de trois quartiers de Chambéry et Grenoble, ce qui permet de

dresser un bilan approfondi de l'état des perturbations des fonctions reproductives, alors qu'en général seule est suivie la population en contact avec l'appareil médical.

- Le second projet, en SUISSE et au CONGO, soutenu par l'intermédiaire de la Croix-Bleue, vise à renforcer les moyens de lutte contre l'alcoolisme au Congo.

2.3. LUTTER CONTRE LES MALADIES LIEES A LA POLLUTION DE L'EAU

- En BIRMANIE, le projet, soutenu par l'intermédiaire du CCFD, vise à former les villageois à la lutte contre l'eau polluée et contre les maladies associées, et à développer les actions de potabilisation de l'eau.
- Au BURKINA, le projet, en cours de discussion, s'intéresse à l'ensemble de la "chaîne de l'eau". Il part du constat que la plupart du temps l'eau se pollue entre le lieu d'exhaure et la consommation effective, et se propose de développer une action de sensibilisation sur ces problèmes, débouchant sur des solutions pratiques, économiquement abordables et socialement comprises et adaptées.

2.4. METTRE AU POINT DES MOYENS DE DIAGNOSTIC ET DE TRAITEMENT

Il s'agit de recherches médicales plus "classiques".

- En FRANCE et en ETHIOPIE, le projet, soutenu par l'intermédiaire de l'association EAST (Eau, Agriculture et Santé en Milieu Tropical) constituée par des chercheurs de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, vise à mettre au point un vaccin contre la leishmaniose. Outre l'importance de ce vaccin pour lui-même, il s'agit d'une recherche susceptible de faire progresser la mise au point d'un vaccin contre le paludisme.
- En SUISSE, le projet consiste à permettre à un jeune ingénieur physicien, en liaison avec des médecins, de concevoir et de mettre au point jusqu'au stade pré-industriel des techniques non invasives de mesure du débit sanguin, grâce à l'utilisation des ultrasons.

3. L'écologie

Un seul projet entre dans cette catégorie. Il s'agit d'une recherche menée en SUISSE, dans le cadre de l'Université de Genève, sur les écosystèmes côtiers lacustres avec, outre l'ambition scientifique elle-même, une double préoccupation : analyser en profondeur les difficultés et les apports d'approches interdisciplinaires ; faire le lien entre recherche fondamentale et implications pratiques. Le responsable du projet est d'ailleurs engagé personnellement dans l'Association de sauvegarde du Lac Léman.

4. La construction

La Fondation envisage de s'impliquer dans les problèmes de développement urbain, comme elle l'a fait dans le développement rural. Cette implication a été jusqu'à présent des plus limitées.

Trois projets ont été retenus. Dans les trois cas, l'objectif principal n'est pas de réaliser un objet technique mais de mettre en place, à l'occasion de cette réalisation, un processus.

- Au CHILI, le projet, soutenu par l'intermédiaire de la CIMADE, consiste à réaliser dans une banlieue populaire, par autoconstruction assistée, des logements à ossature de bois avec remplissage en torchis. L'enjeu principal est de faire naître à l'occasion d'un tel projet un processus de mobilisation de la force de travail dans le quartier même, et de mettre en place des modalités de financement permettant au processus de se poursuivre.
- Au MALI, le projet, soutenu par l'intermédiaire d'ITAC, consiste à construire un centre de formation dépendant de l'évêché de Ségou. L'enjeu principal n'est pas la construction du centre lui-même, mais l'opération de transfert de technologie qui l'accompagne : conception technique valorisant les matériaux locaux (briques de terre crue compactée, avec toiture à base de coupoles et d'arcs), production du matériel sur place, formation de Maliens à la technique de la brique de terre crue et à la gestion de chantier, étude de moyens de transport des matériaux et de traitement de l'eau usée adaptés au contexte.

- Au PEROU, le projet, soutenu par l'intermédiaire du CCFD et mis en oeuvre par l'association CRATERRE- AMERICA LATINA, vise à appuyer les communautés paysannes dans le domaine de l'habitat, dans un pays où la construction en terre est la solution majoritaire en zone rurale. Il s'agit notamment d'améliorer les techniques traditionnelles et de renforcer l'organisation sociale communautaire.

5. L'animation de la réflexion

Trois projets entrent dans cette catégorie. Ils sont tous trois localisés en FRANCE mais concernent l'ensemble de la francophonie.

- Le premier, confié à un expert indépendant, M. Didier François, a visé à éclairer la réflexion du Conseil de Fondation sur les relations entre recherche et développement. Il s'agissait de voir, à partir de cas concrets, comment cette relation se construisait effectivement et quelles en étaient les limites.
- Le deuxième consiste, dans le prolongement des journées de réflexion organisées par la Fondation en février 1986 sur les technologies alternatives et auxquelles ont participé la plupart de ses partenaires, à bâtir un programme de recherche et d'action à partir des points critiques identifiés collectivement lors de ces journées.
- Le troisième vise à préparer la tenue au printemps 1988 de journées de réflexion sur les relations entre "sciences", "progrès", "morale", "économie" et "politique", à propos d'un thème particulièrement brûlant : celui des risques technologiques majeurs. L'ambition est que ces journées débouchent sur des propositions concrètes.

6. Projets divers

Huit projets constituent un ensemble plus disparate. Ils n'en sont pas moins significatifs de ce qu'a été jusqu'à présent l'action de la Fondation.

6.1. BOURSES ATTRIBUEES PAR L'INTERMEDIAIRE DE LA FONDATION NORD-SUD (FNS)

La FNS a été créée par un ensemble d'ONG, d'institutions de recherche et d'entreprises désireuses d'oeuvrer ensemble au dialogue Nord-Sud, en offrant à des boursiers une période de formation par la recherche. Notre fondation y participe activement et a pris en charge le financement de dix bourses. L'esprit dans lequel elle l'a fait est décrit au chapitre suivant.

6.2. RECHERCHE SUR L'ORGANISATION ET LE ROLE DES GRANDS GROUPES DANS LE CONE SUD DE L'AMERIQUE LATINE

Cette recherche, soutenue conjointement avec la CIMADE et le CCFD, est originale : par la personnalité des chercheurs, jeunes latino-américains exilés politiques ayant fait un complément d'études en France et retournés dans leurs pays ; par son objet, les groupes économiques nationaux et internationaux au Brésil, en Uruguay, en Argentine et au Chili ; par sa démarche, appuyée sur un réseau de centres de recherche couvrant les quatre pays ; par son esprit : ne pas mener seulement une recherche académique, mais associer dès le départ à la réflexion des organisations désireuses de rechercher des alternatives économiques réalistes pour leurs pays respectifs. Une telle recherche peut contribuer à renforcer les liens entre cette partie du monde en pleine mutation et l'Europe francophone.

6.3. SOUTIEN AU SERVICE OECUMENIQUE D'ENTRAIDE DE HAÏTI (SOE)

Fort différent en apparence du précédent, ce projet, soutenu par l'intermédiaire de la CIMADE, s'en rapproche à plus d'un titre. Haïti, avec la fin de la dictature, est à la recherche d'une politique économique. Le SOE a une expérience de développement communautaire centrée sur la santé. Les groupes de base paysans constituent en Haïti une force non négligeable. Les émigrés représentent 15 % de la population, une partie dispose d'un bon niveau de formation et certains souhaitent rentrer dans leur pays. Il s'agit de savoir s'il peut naître de tout cela des alternatives de

développement économique et social de l'île. Le projet repose sur le pari qu'un renforcement du SOE peut y contribuer.

6.4. REINSERTION DE CADRES URUGUAYENS DANS LEUR PAYS

Le projet, soutenu par l'intermédiaire du CCFD, a un point commun avec les deux précédents : il pose le problème de la réinsertion des élites émigrées. La mobilisation du "savoir" au profit du développement passe notamment par la formation et l'accumulation d'expériences. Mais cet investissement est perdu quand les élites quittent le pays, notamment pour fuir une dictature. La "récupération" de cet investissement, lorsque la situation politique a changé, constitue donc un enjeu important mais ne se fait pas spontanément. Il faut pouvoir ménager une phase transitoire. C'est l'enjeu de ce projet.

6.5. FEDERATION DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DES TECHNOLOGIES ALTERNATIVES

La Fondation a soutenu financièrement la constitution de l'association TECHNAP. Celle-ci regroupe douze ONG menant des actions dans le domaine des techniques appropriables, qui ont pris conscience de la dispersion de leurs efforts. Il s'est agi dans un premier temps de constituer un "catalogue" homogène des techniques mises au point, décrivant leurs domaines d'application et l'ampleur actuelle de leur diffusion.

6.6. ETUDE SUR LE DEVELOPPEMENT ARTISANAL ET LES PETITES INDUSTRIES EN INDE

L'étude réalisée par l'ITAC doit contribuer à désenclaver la réflexion dans ce domaine des pays francophones d'Europe et d'Afrique, en permettant un regard sur le sous-continent indien où, dans la ligne de la philosophie de Gandhi, un vaste mouvement s'est opéré en direction des technologies appropriables et des petites industries villageoises.

6.7. FORMATION PEDAGOGIQUE D'INSTITUTEURS RURAUX EN HAITI

Le projet, soutenu par l'intermédiaire de l'Entraide Protestante de Suisse Romande et mis en œuvre par l'Eglise Méthodiste Haïtienne, s'inscrit dans une politique de création d'écoles rurales en Haïti, menée depuis dix ans pour pallier la déficience de l'Etat haïtien dans ce domaine.

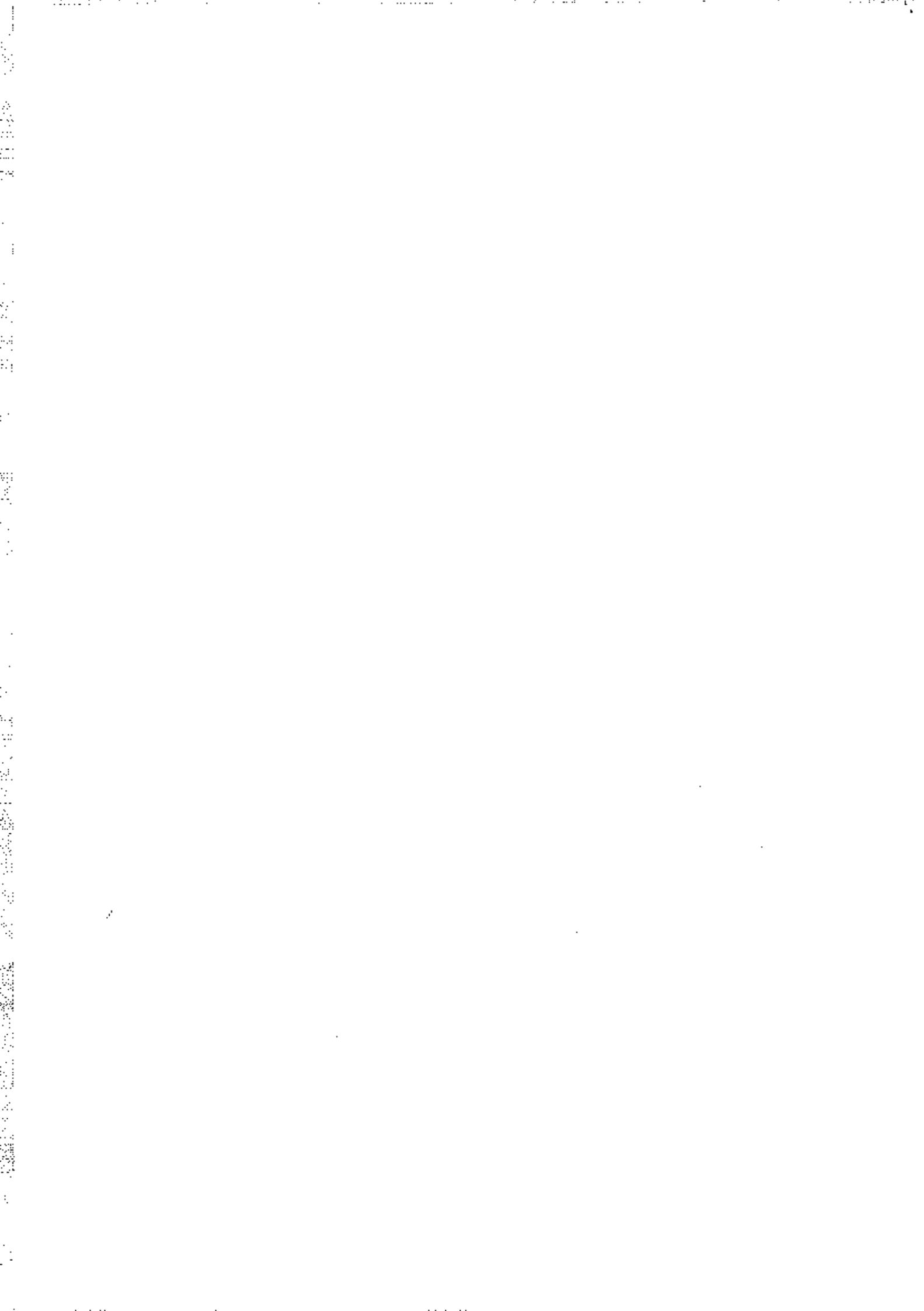
6.8. EVALUATION PAR UNE ASSOCIATION DE FORMATION DE SON ACTION DE 8 ANS EN AFRIQUE

Le projet, soutenu par l'intermédiaire du CCFD, est l'œuvre du GRAAP (Groupe de Recherche et d'Appui à l'Autopromotion Paysanne) en Afrique de l'Ouest. Le groupe, composé au départ d'Européens, a conçu et diffusé des techniques d'animation et des outils pédagogiques proposés à des organisations relais (ONG, Eglises, organismes officiels,...) et visant à développer les capacités de prise en charge de leurs problèmes par les villageois. La responsabilité de l'association est progressivement transférée à des Africains. L'évaluation porte sur : l'idéologie implicite de la méthode et son adéquation à l'univers culturel villageois ; l'impact effectif des sessions de formation qui se sont déroulées sur cinq ans ; le processus de désengagement.

CHAPITRE II

LES IDEES EN CHEMIN





CHAPITRE II

LES IDEES EN CHEMIN

Cheminier pas à pas n'est pas pour la Fondation une figure de style mais une réalité vivante. Aussi, plutôt que de parler de "la" doctrine de la Fondation, mieux vaut raconter son itinéraire depuis 1981, avec ce qu'il comporte de détours, de répétitions, de retours en arrière.

C'est l'objet du présent chapitre. Pour éviter de trop reconstruire *a posteriori* ce que fut l'état de la réflexion à chaque instant, ce chapitre est principalement fait d'extraits de procès-verbaux du Conseil de Fondation, de notes internes et de correspondances.

Toute histoire vivante est un arbre avec des branches dont certaines meurent et d'autres deviennent des branches maîtresses. Certaines pistes de réflexion ou certains modes d'action qui ont été envisagés à un moment donné n'ont pas eu de traduction concrète. Parfois parce que d'autres orientations ont été prises ; parfois aussi parce que le temps a manqué.

Lorsque le texte de l'époque appelle un commentaire, notamment pour dire où nous en sommes aujourd'hui, il apparaît sous forme de remarque.

1. 1981-1982. L'état des idées à l'époque de la rédaction des statuts : une fondation à deux volets

Les statuts de la Fondation ont été préparés en 1981 et 1982. A l'époque, nous cherchions comment exprimer le mieux possible la volonté de son fondateur, Charles Leopold Mayer, qui avait voulu mettre sa fortune au service du "progrès de l'homme". Avec la présidente de la Fondation, Madeleine Calame, nous pensions qu'on ne pouvait plus se limiter à soutenir la recherche scientifique "pour elle-même." D'où l'idée, explicite dans les statuts, de partager les revenus de la Fondation en deux parties affectées à deux domaines présumés distincts :

- "Les sciences", étant stipulé qu'il s'agit d'encourager les efforts d'utilisation des découvertes des sciences fondamentales en vue du progrès de l'homme.
- "Le développement social", étant stipulé qu'il s'agit d'aider des collectivités à développer leur niveau de formation, leur économie, leurs techniques, leur capacité d'autonomie.

Dès cette époque, la volonté est marquée de "tirer" la recherche vers le développement et les projets de développement vers la recherche, mais rien n'empêchait d'avoir pratiquement deux fondations distinctes, bénéficiant chacune d'une partie des revenus de la fortune: la première comparable à une institution scientifique tournée vers la recherche appliquée, la seconde à une organisation non gouvernementale consacrée au soutien de projets ponctuels, principalement dans les pays en développement.

Remarque : Un mot sur ce que nous entendons par "développement". C'est un terme très présent dans le vocabulaire de la Fondation. Il recèle néanmoins quelques ambiguïtés. La plupart du temps il est pratiquement synonyme de "progrès" : est développement tout ce qui est épanouissement authentique des individus, résolution de problèmes auxquels sont confrontés des hommes ou des communautés. Où se situent les priorités du développement ? Certainement, mais pas exclusivement, là où dominent encore la misère, la faim, la pauvreté, la maladie. D'où l'attention portée à ce qui se passe dans les pays où une fraction importante de la population connaît le

dénouement. Mais il se trouve que le mot "développement", pris dans ce contexte, est un peu une marque déposée qui en réduit singulièrement la portée : on parle de "pays en développement", de "projet de développement", "d'aide publique au développement", "d'indicateurs de développement", comme si seuls étaient en cause le tiers monde et la croissance économique. Tel n'est pas le propos de la Fondation. Pour elle, "mobiliser les ressources des sciences au service d'un authentique progrès de l'homme" ne se réduit pas à "soutenir des projets ponctuels de développement dans le tiers monde".

2. 1982 : La recherche d'une spécificité

A quoi bon créer "quelque chose de plus" si c'est pour reproduire des modes de fonctionnement existant par ailleurs ? Avant de figer une doctrine, le Conseil de Fondation décida de s'entourer d'avis divers et engagea une campagne d'entretiens pour mieux cerner ce que pourrait être le "créneau" de la Fondation.

La Fondation cherche à définir un "créneau à la charnière de la recherche et du développement".

Nous avons bien conscience que l'action de la Fondation n'est qu'une goutte d'eau comparée aux sommes investies par les Etats et les organismes privés dans la recherche et le développement. Elle n'aura donc sa pleine utilité que si elle se situe sur un créneau délaissé par les Etats et les organismes privés dans la recherche et le développement.

Ce créneau nous paraît situé à la charnière de la recherche scientifique et du développement économique, social et culturel. C'est pourquoi la Fondation financera d'un côté des recherches scientifiques et, de l'autre, des projets de développement.

Dans notre esprit ces deux démarches sont complémentaires. Les recherches scientifiques devront servir à appliquer des connaissances fondamentales à la résolution des problèmes spécifiques rencontrés par des communautés et, à l'inverse, ces problèmes spécifiques devront faire l'objet d'une recherche scientifique ou technologique menée avec les intéressés eux-mêmes.

Prenant en compte l'évolution des modes de financement de la recherche...

"Le temps où la recherche scientifique, fondamentale ou appliquée, était financée par des mécènes ou des philanthropes est largement révolu. Ce sont maintenant les Etats et les grandes entreprises qui assurent l'essentiel du financement. Les prix scientifiques servent donc plus à récompenser des chercheurs particulièrement compétents qu'à financer de nouvelles recherches."

...et la remise en cause des anciennes certitudes sur les liens automatiques entre "sciences" et "progrès"...

"Les générations précédentes ont vécu sur l'idée que les progrès de la connaissance alimentaient automatiquement le progrès économique et social et constituaient en quelque sorte la marche de l'homme vers le progrès. Ces belles certitudes se sont envolées. Toutes les recherches ne sont pas, tant s'en faut, de nature à améliorer le sort du plus grand nombre, à faciliter la solution des problèmes que rencontrent certaines nations ou certaines catégories sociales, à réduire les écarts de richesse entre les peuples. Il n'est pas sûr non plus que les mécanismes de financement de la recherche scientifique par les Etats et les grandes entreprises l'orientent de manière prioritaire dans cette direction."

... elle recherche pour l'aide au développement une voie intermédiaire entre l'action des Etats et l'action caritative...

"L'aide aux pays en voie de développement nous semble en première analyse se décomposer en deux :

- l'aide d'Etat à Etat ou celle de grandes institutions internationales, tournée vers la coopération technique, l'éducation, l'aide alimentaire, le financement de grands projets ;
- l'aide apportée par des organisations caritatives, principalement centrée sur l'aide médicale, les secours et certains projets agricoles.

Nous nous demandons s'il n'existe pas entre ces deux formes d'aide des formules intermédiaires à trouver."

...et ne souhaite pas figer ses domaines d'intervention.

"La Fondation ne remettra pas des prix, mais financera des projets.)

Les domaines d'intervention de la Fondation ne sont pas figés une fois pour toutes (biologie, médecine, mécanique, économies d'énergie, par exemple)."

(Extraits de la lettre de présentation de la Fondation, adressée à des amis dont nous voulions recueillir réactions et avis.)

3. 1983 : La Fondation se jette à l'eau

Juin 1983: La réflexion générale ne permet pas d'aller plus loin dans la formulation des orientations. Aussi le Conseil de Fondation décide-t-il, en juin 1983, de "prouver le mouvement en marchant" et de ne pas attendre pour financer des projets d'avoir complètement arrêté une doctrine.

Il est décidé de demander à quelques organismes "amis" de nous faire des "propositions de projets en commençant à une petite échelle et en cherchant à atteindre progressivement un rythme de croisière".

(Extraits du PV du Conseil, juin 1983.)

Décembre 1983 : Les critères se précisent à partir de l'examen des premiers projets présentés. Deux principes se dégagent : sélectivité et conformité à nos orientations générales.

a) Sélectivité : "Il y a un très grand nombre de projets possibles susceptibles de répondre aux besoins des plus démunis et qui risquent de ne pas aboutir, faute de financement. La Fondation ne peut pas s'engager à financer les premiers qui se présentent. Elle doit être très sélective et donc très claire sur ses critères de choix."

Sur huit projets présentés, seuls trois furent retenus; furent éliminés ceux qui, selon nous, relevaient d'actions caritatives classiques (par exemple, cession gratuite à des pays du tiers monde de matériel médical périmé).

b) Conformité à nos orientations générales : "Les projets présentés (...) doivent être complétés, le cas échéant, pour que l'articulation projet-développement et effort-recherche soit aussi bonne que possible."

A l'occasion du choix des premiers projets, la Fondation précise également le mode de relation qu'elle souhaite établir avec les organismes partenaires : "La Fondation

ne peut pas subventionner un organisme ; elle s'appuie sur des organismes et doit les rémunérer pour les services rendus dans la préparation et le suivi des projets. (...) Le Conseil souhaite être associé directement à la mise au point des projets, non pour les contrôler ou les réorienter, mais pour rendre encore plus directe son implication dans la réflexion sur les rapports entre recherche et développement."

(Extraits du PV du Conseil , décembre 1983.)

En conséquence, le Conseil pose le principe que chaque projet sera suivi plus particulièrement par deux membres du Conseil.

Les considérants des décisions relatives aux projets financés illustrent les critères retenus :

a) *Projet de collecte des expériences menées au Brésil en matière de technologies alternatives.*

Nous finançons de préférence ce qui est difficilement pris en charge par les mécanismes ordinaires :

"Les organisations à but social préfèrent financer des projets concrets, aux résultats tangibles, quitte à ce qu'ils soient sans lendemains. L'effort de comparaison, de synthèse, de généralisation leur paraît en général trop abstrait, ses résultats trop difficilement contrôlables pour attirer des financements. Les institutions de financement de la recherche scientifique, quant à elles, financent plus volontiers des recherches pures que de la recherche-action."

...et nous souhaitons soutenir les efforts de réflexion des praticiens du développement sur leur action quotidienne :

"Aider à faire un effort de systématisation à partir d'expériences ponctuelles et empiriques (...), à la charnière entre recherche scientifique et action caritative. C'est la cible que nous avons décidé de privilégier."

(Extraits des commentaires sur le projet.)

b) *Projet de construction d'une animalerie au Vietnam :*

"Il s'agit de créer les conditions matérielles pour qu'une recherche autonome s'engage au Vietnam, et cette recherche concerne très directement l'état de santé d'une population.

C'est une occasion importante de renouer des liens entre

monde francophone et Vietnam.

L'Institut Pasteur est associé au projet et on peut espérer qu'il continuera à collaborer à la recherche une fois l'animalerie construite." (Extrait d'un commentaire sur le projet.)

c) Projet de mise au point de méthodes ou de matériel dans le domaine des technologies appropriables pour l'exhaure de l'eau :

"Projet d'ampleur modeste, très intéressant, associant technologie et développement, correspondant bien à l'objectif de la Fondation d'aider à un développement autonome." (Extrait d'un commentaire sur le projet.)

A la même période (décembre 1983), nous avons l'intuition qu'il faudra un jour aller plus loin en faisant naître des projets directement inspirés de la mise en relation de la recherche et du développement. D'où l'idée d'un appel d'offres visant à "sélectionner des projets d'utilisation des résultats de la recherche scientifique à l'amélioration des conditions de vie et au développement économique et social, notamment dans les pays les plus démunis. (...)

Les projets devront être présentés par des équipes comportant des chercheurs scientifiques et des personnes ou des institutions avec lesquelles et au profit desquelles les projets sont conçus. (...)

Les projets concerneront les domaines suivants :

- l'utilisation et le recyclage de l'eau;*
- le développement de la production alimentaire;*
- la gestion par les habitants de services urbains;*
- la formation."*

(Extraits d'une note interne, 1983.)

Remarque : cette idée d'"appel d'offres" reviendra plusieurs fois dans les discussions du Conseil. Elle ne s'est pas concrétisée sous cette forme, peut-être parce que la réflexion sur les technologies alternatives a montré les limites d'un volontarisme occidental consistant à partir des besoins des gens tels qu'ils sont perçus par nous et à vouloir enfourner de la technologie ou du savoir scientifique pour y répondre.

Néanmoins, les critères de sélection décrits en décembre 1983 et les centres d'intérêt de la Fondation à l'époque demeurent très actuels.

4. 1984 : Deux fondations ou une seule ?

Au cours de l'année 1984, le Conseil poursuit sa démarche empirique : c'est à l'occasion de l'examen de propositions concrètes qu'il approfondit sa réflexion sur les créneaux et les critères de choix de la Fondation.

L'exemple du "programme intégré de maraîchage de Morogoro (Tanzanie) ; recherche, formation et développement en horticulture", est particulièrement significatif.

"Le projet nous paraît intéressant pour les raisons suivantes :

1. Il concerne un domaine essentiel : le développement de l'agriculture dans le tiers monde.
2. Sa démarche comporte :
 - un effort de mise en relation de connaissances techniques et scientifiques avec des communautés villageoises.
 - la volonté de concevoir un développement qui part de volontés villageoises, ce qui, à l'expérience, s'est avéré l'unique moyen d'opérer de réelles transformations (cf. l'échec des grands projets de développement intégré imposés de l'extérieur).
3. Le projet ne s'intéresse pas aux seuls problèmes agronomiques, mais cherche à prendre en compte toutes les données socio-économiques : système agraire, stockage, transport, ...

Ce projet peut constituer un exemple de ce que nous cherchons comme 'créneau' de notre Fondation, en réunissant sur un même projet les deux vocations statutaires : développement de la recherche et développement social.

La Fondation ne peut prétendre engendrer seule des projets, elle sera toujours une institution de financement, mais sa démarche doit permettre de faire naître des projets d'un type nouveau, associant systématiquement recherche et développement.

Dans le cas présent, il s'agirait donc de renforcer les dimensions "recherche" du projet. Ce renforcement pourrait porter sur deux points :

1. Développer l'aspect évaluation de projets de développement :
 - faire le bilan des différents projets de développement villageois qui ont été tentés dans le monde et analyser les conditions de réussite et d'échec de ces projets.

- assurer le suivi du projet, pour pouvoir dans deux ou trois ans en faire une évaluation très détaillée.
- 2. Voir dans quelle mesure les travaux de recherche agronomique fondamentale peuvent être mis au service de technologies adaptées à la production et aux mentalités villageoises."

(Extraits d'une note de présentation du projet, mars 1984.)

A l'occasion de ce projet, plusieurs idées émergent qui reviendront fréquemment par la suite : réunir sur un même projet nos deux vocations statutaires ; s'intéresser à une démarche autant qu'à un contenu ; exprimer nos attentes de façon assez ferme pour "faire naître" un nouveau style de projets ; incorporer un effort d'évaluation,etc.

Parallèlement, confronté à des demandes de financement plus nombreuses, le Conseil entrevoit le risque de saupoudrer son action en soutenant des ONG ou des équipes de recherche sans les aider à dépasser les limites que leur imposent les sources de financement classiques ou les logiques institutionnelles : "La recherche, notamment technique, au service du développement suppose simultanément une recherche sur le développement, c'est-à-dire sur les multiples conditions culturelles, sociales, économiques et institutionnelles dont dépend la transformation effective des modes de produire, de vivre, de se soigner, de se reproduire, de construire. Le cloisonnement des disciplines scientifiques et techniques, la sectorisation des institutions et des financements rendent difficile cette concomitance de la recherche sur le développement." (Extrait d'un premier projet de plaquette de présentation de la Fondation, juin 1984.)

"Le développement a son propre rythme : celui des processus sociaux, de l'évolution des mentalités, de la transformation des forces économiques. La recherche a elle-même ses rythmes. Les projets ponctuels, financés par exemple par les ONG, ont aussi leurs rythmes. La Fondation doit pouvoir assumer ces différentes temporalités et veillera en particulier à ne pas prétendre imposer au changement social et à la recherche une temporalité qui résulterait de ses propres contraintes statutaires." (Extrait d'une réunion de travail, novembre 1984.)

Cette orientation de la Fondation commence à rencontrer l'intérêt d'un certain nombre de partenaires, notamment d'ONG qui ont conscience de l'émettement de leur action, du poids de la logique des bailleurs de fonds dans la conception des projets de développement et de l'effort insuffisant d'évaluation des résultats.

"Le besoin d'interrogation est significatif de la période. Après une critique des 'liens lourds' Nord-Sud (industrialisation, échanges commerciaux massifs), l'interrogation naît de partout sur la portée réelle d'une multitude de microprojets comportant (en principe) une idéologie commune :

- communautaire
- technique appropriée
- microréalisation."

(Observations sur le projet RUNAMAQUI : note interne, décembre 1984.)

Ainsi, le Conseil décide de soutenir à titre de test un projet, présenté par l'association RUNAMAQUI (France-Pérou), d'auto-évaluation de ses dix ans d'intervention dans deux villages péruviens.

Mais la Fondation souhaite aller plus loin dans ce sens et se mettre, ainsi que ses partenaires, "dans une problématique d'évaluation continue et de recherche sur les projets qu'elle soutient ; l'acceptation de cette démarche de recherche permanente pouvant être un des critères de sélection des organismes avec lesquels nous travaillons". (Note interne, juin 1984.)

A la volonté d'introduire une dimension de recherche dans les projets de développement fait écho celle de mettre des exigences précises au financement de recherches scientifiques.

En juin et décembre 1984, le Conseil décide de soutenir deux chercheurs. Elle explicite à cette occasion les premiers critères de sélection des projets de recherche :

- "- priorité au soutien de jeunes chercheurs;
- caractère novateur du projet ;
- qualité scientifique du chercheur ;
- volonté d'établir un pont entre recherche et développement et de 'mettre en pratique' des idées ;
- mise en contact de disciplines scientifiques différentes ;

- effort d'insertion des projets dans un contexte culturel, économique et social." (Extrait du PV de juin 1984.)

Le premier des projets soutenus concerne la mise au point d'appareils utilisant les ultrasons pour mesurer le débit sanguin.

Le profil du chercheur (homme jeune, au parcours inhabituel, de l'apprentissage au diplôme d'ingénieur), le dialogue qui s'instaure entre disciplines différentes (électronique-médecine), la recherche d'une traduction pratique des connaissances scientifiques acquises dans la perspective de créer une entreprise constituent autant de facteurs qui ont emporté l'adhésion du Conseil. C'est aussi l'occasion pour lui de bâtir une jurisprudence : les chercheurs soutenus s'engagent, en cas de commercialisation d'appareils conçus avec l'aide de la Fondation, à réinvestir cette aide dans la recherche.

Le second projet concerne une recherche biologique sur l'écologie lacustre.

Pour la première fois, un échange de lettres avec le bénéficiaire précise les motivations du choix de la Fondation et ses exigences :

- elle soutient "plutôt qu'un domaine scientifique particulier, des démarches originales dépassant les limites et territoires qui caractérisent trop souvent les approches scientifiques traditionnelles".
- elle apprécie "la jeunesse de l'équipe, son souci d'ouverture, son souci de voir la recherche déboucher sur des politiques effectives".
- elle attend de l'équipe "une contribution à la réflexion sur les moyens de mettre la recherche au service du progrès de l'homme et à l'émergence d'un humanisme moderne". (Lettre du 7 février 1985.)

Remarque : L'histoire de ce projet de recherche est significative des ambiguïtés du mot "développement" dont il a déjà été parlé. Dans un premier temps son initiateur, M. Jean-Bernard Lachavanne, avait cru comprendre que, pour avoir une chance d'être accepté, le projet devrait avoir une dimension "tiers monde". Aussi avait-il mis sa recherche en rapport avec le problème de traitement des eaux usées et de lagunage. Or, les obstacles au développement du lagunage dans les pays pauvres sont moins techniques

qu'institutionnels, économiques et sociologiques. Le Conseil de Fondation a jugé préférable de soutenir une recherche sur l'écologie lacustre helvétique, en y mettant les conditions énumérées ci-dessus, plutôt que d'y raccrocher artificiellement un volet tiers monde, ce qui aurait singulièrement réduit la portée du mot "développement".

5. 1984 : Construire le dialogue entre domaines et entre institutions

L'importance que la Fondation accorde aux relations entre recherche et développement la conduit, en décembre 1984, à confier à M. Didier François un travail "en vue d'aider (la Fondation) à progresser dans sa réflexion sur les relations entre recherche et développement et sur le rôle qu'elle peut jouer pour le raffermissement de ces liens". Il devra s'agir d'une réflexion collective associant "les différentes organisations dont nous finançons les projets".

(Extraits du PV du Conseil de Fondation, 19 décembre 1984.)

La problématique part de la question : Pourquoi tant de savoir accumulé et si peu d'effet sur le développement (du tiers monde) ?

"Malgré la valeur des travaux scientifiques effectués, leurs conséquences sur le développement du tiers monde, si l'on en juge par les résultats des deux dernières décennies du développement, sont restés médiocres. L'outil de recherche est-il inadapté ? Est-il trop peu orienté vers la recherche expérimentale ? Est-il trop isolé des acteurs du développement ? Est-il trop extérieur au milieu qu'il veut étudier ? Le dialogue est-il insuffisant avec les organismes scientifiques et technologiques, nationaux et régionaux du tiers monde, et ces organismes sont-ils suffisamment puissants ? Les personnes mettant en œuvre le développement sont-elles suffisamment averties des ressources de la recherche ? Ont-elles une connaissance suffisante des milieux, des rapports entre ces milieux et les sociétés, des systèmes alternatifs existant dans d'autres régions ? Se donne-t-on suffisamment le temps et les moyens de tester des hypothèses, d'expérimenter et de modéliser des alternatives ? L'étude se fondera sur l'analyse d'une dizaine de

projets de recherche ayant vocation à se prolonger par des actions de développement" (extrait de la note de présentation du projet de recherche cité ci-dessus, octobre 1984), en se demandant comment ils ont été menés, en quoi ils ont répondu aux attentes de la population, comment leurs résultats ont effectivement été utilisés dans le projet et, éventuellement, diffusés plus largement.

Le fait d'adopter une attitude de plus en plus active vis-à-vis des projets financés pose à la Fondation une question d'organisation difficile à résoudre : nous ne pourrons seuls mener la réflexion. La Fondation a le choix entre recruter une équipe très structurée ou s'appuyer sur un réseau d'experts extérieurs ; la seconde formule permettra de faire appel de façon plus souple à de multiples compétences.

L'élargissement de la démarche dépendra pour beaucoup du réseau de gens et d'organismes qui auront manifesté leur intérêt. On peut songer par exemple à pérenniser dans l'avenir les échanges inter-organismes qui auront été amorcés au cours de cette recherche.

On voit apparaître pour la première fois l'idée que la Fondation peut jouer un rôle de point de rencontre entre personnes et organismes ayant peu l'occasion de mettre en commun leurs réflexions.

6. 1984 : Organiser la relation entre recherche et développement

Trois ans après la rédaction des statuts, la Fondation est passée de l'idée de deux objets distincts de son action, "les sciences" et "le développement", à celle d'un "créneau" unique associant toujours, mais selon des dosages et des démarches éminemment variables, recherche et développement social. (Cf. note interne, décembre 1984.)

L'enjeu central se résume donc en une phrase : "Permettre une meilleure articulation de la recherche et du développement." (Premier projet de plaquette, juin 1985.)

C'est un dialogue que tout le monde souhaite mais qui dans la pratique ne va pas de soi, et le Conseil prend conscience de la nécessité de formuler des exigences précises, notamment vis-à-vis de ses partenaires des ONG. Il

schématise alors ses attentes dans les termes suivants : Une ONG dont un projet est soutenu par la Fondation devra, tout au long de son déroulement, se demander :

- Comment le projet *mobilise des acquis de la recherche* (agronomique, technique, pédologique, économique, biologique, sociologique, etc.) ?
- Comment il contribue à la recherche sur le développement ?
- Quelles questions il pose à la recherche, appliquée ou fondamentale ? (Cf. lettre au CCFD, janvier 1985.)

Ces trois questions vont progressivement devenir une des bases du dialogue de la Fondation avec ses partenaires.

7. 1985 : La démarche compte autant que le sujet

1985 est une année de mise en œuvre des orientations parvenues à une certaine maturité, mais où se révèle un décalage entre, d'une part, moyens de travail et de fonctionnement et, d'autre part, ambition poursuivie.

"Le Conseil estime nécessaire de doter l'antenne de Paris de moyens en personnel suffisants pour assurer un suivi effectif des projets. Il s'agira moins de contrôler aux plans technique et financier les organismes soutenus par la Fondation, que de faire en sorte que les conditions mises par le Conseil de Fondation au financement des projets soient effectivement respectées, ce qui suppose relances, missions fréquentes et travail de réflexion collective."

(Extrait du PV du Conseil, mai 1985.)

La Fondation poursuit la construction de sa jurisprudence à partir de l'examen de projets présentés et tend à s'impliquer de plus en plus, aux côtés de ses partenaires, dans la définition même du projet.

Premier exemple: le projet d'étude méthodologique et d'enquête-pilote sur les facteurs psychosociaux et les perturbations de la fonction reproductive de la population. La Fondation s'intéresse au projet pour les raisons suivantes :

"- Le mode d'approche du Dr Brunetti, initiateur du projet, qui cherche à promouvoir une médecine préventive plutôt que curative, et ainsi à éviter que la recherche médicale

ne constitue une fuite en avant vers des soins sophistiqués. Or les recherches visant à développer la prévention ne sont pas faciles à faire financer.

- *La personnalité du chercheur, qui a montré dans sa carrière professionnelle la volonté de ne pas se laisser enfermer dans la logique du système médical.*
- *L'importance des problèmes liés à la stérilité féminine et à l'enfance handicapée.*" (Extrait du PV du 2 mai 1985.)

Par contre, la Fondation subordonne sa participation à deux conditions :

- la recherche méthodologique sera réellement pluridisciplinaire et associera en particulier des mathématiciens ;
- d'autres financements devront être recherchés ; un support institutionnel devra être trouvé, la Fondation excluant de gérer en direct des projets.

Deuxième exemple : la participation à un projet de construction de maisons au Chili .

"La Fondation est plus intéressée à la démarche de développement communautaire qui peut naître du projet qu'à la construction elle-même. La contribution financière de la Fondation porte donc notamment sur le suivi de cette démarche. Sur ces bases, le Conseil de Fondation donne son accord au financement du projet. Il estime que ce projet nécessitera un suivi précis." (Extrait du PV du 2 mai 1985.)

Troisième exemple : La création de centres de transfusion sanguine au Nicaragua. Ce projet partait à l'origine de la convergence d'une préoccupation générale exprimée dans un rapport établi par un groupe de médecins pour l'ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le développement industriel), "attirant l'attention sur la gravité de la situation du tiers monde en ce qui concerne les dérivés sanguins", et d'une préoccupation ponctuelle : les besoins en sang au Nicaragua.

"Ce projet a été profondément remanié à la suite des discussions avec la Fondation qui a exclu d'intervenir directement sur des projets d'urgence liés à l'état de guerre." (Extrait du PV du 2 mai 1985.)

Par contre, "la Fondation peut :

- jouer un rôle dans ce domaine qui, selon les renseignements obtenus, reste un domaine peu exploré voire tabou, sans que l'on soit capable d'expliquer le pourquoi de cet état de fait ;

- susciter une réflexion de fond sur ce problème des dérivés sanguins dans les pays en voie de développement, en vue d'une action concrète dans ce domaine. C'est certainement une proposition ambitieuse mais, après tout, pourquoi pas ? ..." (Extrait de la note de présentation du projet, décembre 1984.)

Dans certains cas, la Fondation envisage même de participer financièrement à la mise au point du projet ; c'est le cas par exemple pour un projet de recherche-développement au Népal : "Des équipes françaises mènent depuis de longues années des recherches agronomiques et sociologiques sur le système agraire dans la région des collines pré-himalayennes. Il s'agit maintenant de bâtir avec les autorités népalaises un projet de développement intégrant l'acquis de ces recherches."

Elle précise que "le rôle de la Fondation dans cette mise au point n'est pas de privilégier tel ou tel contenu concret (par exemple la petite hydraulique plutôt que l'introduction de nouvelles cultures), mais de veiller à ce que s'établisse un échange constant entre résultat des recherches et définition de l'action."

(Extraits du PV, mai 1985.)

Enfin, de façon modeste, est lancée l'idée de susciter des projets correspondant à l'esprit de la Fondation, par exemple des attributions de bourses d'un montant limité pour "des chercheurs de moins de trente ans ayant mené une tentative originale de liaison entre une recherche fondamentale et ses applications pratiques. Certains de ces prix pourraient porter sur un thème fixé à l'avance, d'autres sur un thème libre. Il serait demandé à diverses institutions (écoles, universités, centres de recherche) de proposer des lauréats." (Extrait du PV, mai 1985.)

Par contre, la Fondation exclut dorénavant le soutien à des projets techniques ponctuels et doit viser à aider à la mise en commun et à l'évaluation des expériences.

C'est à ce titre qu'elle décide de soutenir la création d'une association (TECHNAP) regroupant douze ONG qui veulent réagir contre l'émettement de leurs actions respectives dans le domaine des technologies alternatives.

Dans le même esprit d'aide au rapprochement entre des organismes qui suivent ordinairement des logiques différentes, la Fondation décide de participer activement à la Fondation Nord-Sud qui regroupe des centres de recherche, des ONG engagées dans le développement et des entreprises, et qui se donne pour mission de permettre l'accueil de boursiers étrangers dans des centres de recherche.

Elle précise sa conception du choix du boursier, dans la ligne des trois questions de base identifiées fin 1984 :

- "1. Le boursier devra avoir une expérience concrète de participation à des actions de développement (...).
2. Les thèmes de recherche devront être extraits de questions qui émergent d'un projet précis (...) : le fossé entre actions concrètes et recherche est souvent si grand qu'il n'y a aucun 'questionnement' de la seconde par les premières. (...) En matière de gestion des connaissances fondamentales, (il faut offrir) aux têtes de pont que sont les projets de développement (une base arrière, de façon à) faire naître progressivement l'envie et l'habitude de se poser, à l'occasion de problèmes concrets, des questions fondamentales occultées ordinairement, faute de lieu où les formuler. Le mouvement inverse, partir de questions théoriques et en chercher des points d'applications concrètes, est imaginable mais beaucoup plus dangereux : à tout moment il risque de transformer un fragment de la société en objet d'expérimentation. Il est rare que la greffe prenne.
3. La période de recherche au sein des organismes français ne devra pas constituer une rupture par rapport aux projets concrets.
4. Un certain engagement doit être pris de 'retour au projet' après la période de recherche."

(Extraits d'une note à la Fondation Nord-Sud, septembre 1985.)

8. 1985 : Centrer l'action de la Fondation sur quelques questions phénoménales

En septembre 1985, Le Conseil se réunit en séance exceptionnelle pour dresser un premier bilan de l'action et préciser ses orientations :

- "Le Conseil confirme son attachement à la combinaison de deux démarches : directivité dans le choix des thèmes, d'un côté; ouverture à des propositions extérieures, de l'autre."
- Les domaines retenus doivent relever des problèmes essentiels pour l'avenir de l'humanité . Le développement rural est incontestablement une priorité importante : la première chose à faire, c'est que les gens arrivent à se nourrir.
- "Dans chaque domaine, nous devons nous contraindre à aborder les 'questions phénoménales' Ainsi, les 'questions phénoménales' du développement rural pourraient être les suivantes :
 - . Pourquoi et comment se crée la dépendance alimentaire ? Quelles sont les conséquences de cette dépendance? Comment la réduire ?
 - . Comment se diffuse le progrès dans les zones rurales ?
 - . Où sont les moteurs du développement agricole et qui exerce le pouvoir sur ces moteurs ?
 - . Comment la pénétration du progrès technique, dans un système agraire considéré comme un tout, dépend du fonctionnement d'ensemble du système et modifie les équilibres qui existaient en son sein?
 - . Comment s'opère l'insertion de la production agricole dans les circuits économiques d'un pays, tant au plan des intrants de l'agriculture qu'au plan de la commercialisation des surplus ?
 - . Comment et dans quelles conditions le supplément de ressources dégagé des progrès de l'agriculture peut être réinvesti dans le développement agricole ?"
- "Nous devons éviter aussi bien le grand discours idéologique que le refus de voir la réalité en face sous prétexte qu'elle pose des questions qui nous dépassent."
- "Après avoir sélectionné ces 'questions phénoménales' autour desquelles tout le monde tourne, notre démarche pourrait être de:
 - . Voir s'il existe des synthèses claires, simples et complètes sur la question et, à défaut, chercher à en susciter.
 - . S'assurer que la question est convenablement prise en charge au plan de la recherche et essayer de comprendre, le cas échéant, pourquoi certains thèmes sont occultés.

- Voir, de façon parallèle, comment la question se pose dans des pays ayant un degré de développement inégal.
- . Susciter des recherches sur les sujets laissés dans l'ombre et aider à la mobilisation de la recherche au service de réponses concrètes sur ces sujets."

Dans le domaine de la santé, nos axes prioritaires pourraient être :

- "- privilégier l'action préventive ;
- aider à la mise en place de moyens permettant à des pays en développement de mener une recherche appliquée, une production de vaccins et une politique de la santé autonomes ;
- s'intéresser à des domaines qui, pour une raison ou une autre, sont, malgré leur importance, délaissés par la recherche officielle (exemple: le sang);
- s'interroger sur la manière dont la recherche médicale ou les politiques de santé sont marquées par les concepts et la culture des pays occidentaux ;
- voir dans quelles conditions une autre société peut réinterpréter et s'approprier des technologies médicales venues de l'extérieur."

D'autres domaines sont également cités :

- le développement urbain ;
- les adaptations culturelles aux évolutions rapides ;
- la division du travail entre les individus et les pays ;
- la protection de la vie et de la terre.

Le Conseil pense par ailleurs que les mêmes thèmes et les mêmes domaines devraient être abordés simultanément dans les pays francophones développés et dans les pays en développement : "Les problèmes de dépendance (du développement rural par rapport aux engrangis ou des individus par rapport à la médecine) ne sont pas plus abordés dans nos sociétés occidentales que dans les pays en développement."

S'agissant de la recherche de partenaires, la Fondation s'efforcerait "d'associer autour d'un thème commun des équipes de différents pays travaillant chacune sur son propre contexte, grâce à un mini-appel d'offres. (...) Sur les mêmes thèmes, un appel d'offres pourrait être lancé auprès de jeunes, avec totale liberté de choisir un sujet précis à l'intérieur du thème."

(Extraits du PV de septembre 1985.)

Remarque : Ces orientations n'ont pu encore être concrétisées. En particulier, la Fondation n'a encore ni suscité des synthèses ni lancé d'appel d'offres autour d'une question phénoménale. Mais elles sont un fil directeur important de la Fondation pour les prochaines années.

9. 1985 : Comprendre les processus de développement

Pour comprendre ce que sont les relations entre sciences et développement, il faut commencer par comprendre ce que sont les processus de développement.

A partir de projets concrets, les premiers éléments d'analyse des relations entre recherche et développement nous amènent à mesurer les limites des approches du "chercheur" et du "développeur", et l'ampleur du fossé qui les sépare :

"La démarche du chercheur et celle du développeur sont antinomiques. Le chercheur souhaite connaître à fond la matière dont il traite, et prendre son temps. Il considère qu'il ne peut se subordonner à un calendrier précis. Le développeur, de son côté, se sent au contraire sous la pression des urgences. Il veut soutenir une dynamique qui ne peut s'alimenter que d'actions concrètes. Il veut démarrer."

Le chercheur veut faire reconnaître son territoire de recherche (notamment par ses pairs, les collègues, les institutions, etc.). Il en a en outre besoin pour sa carrière. Explicite ou non, il établit une hiérarchie qui va de la recherche fondamentale, considérée comme la plus noble, à la recherche appliquée.

Le développeur veut avant tout agir. Il a une conception linéaire du développement : avant le projet, après le projet. Cette conception linéaire rend mal compte de la complexité des systèmes dans lesquels sont intégrées ses différentes actions."

Ces réflexions nous conduisent aussi à approfondir la réflexion sur les relations entre sciences et progrès :

"Ne pas partir de l'idée que les sciences ou le projet de développement suscitent le progrès, mais se demander de façon beaucoup plus large : D'où vient le progrès ? Ou, pour ne pas avoir une vision trop naïve du progrès, comment s'opère l'accélération de mutations socio-économiques ?

C'est dans ce cadre qu'il faut se demander en quoi des interventions extérieures de transfert de connaissances ou d'augmentation de la complexité technologique contribuent à accélérer ces mutations. Dans ces conditions, le progrès ne pourrait plus se définir simplement comme un transfert d'avoir et de savoir d'une société 'pôle plus' vers une société 'pôle moins'.

Il faut se demander d'où viennent les mutations socio-économiques : "Le transfert de connaissances et l'utilisation des résultats de la recherche doivent être alors analysés comme un stimulant extérieur parmi d'autres, stimulant qui suscite des réactions qui ne vont pas nécessairement dans le sens prévu. Il faut admettre que nous partons à la découverte d'un système complexe et dont les réactions peuvent être aussi apparemment 'étranges' que l'est, au premier abord, le gyroscope qui ne réagit pas à une force extérieure comme le bon sens le laisserait imaginer."

*(Extraits du PV du Conseil,
novembre 1985.)*

Pour qu'une intervention extérieure légère, telle que l'apport de résultats de recherche ou une assistance technique, suffise à produire un progrès significatif, il faut qu'existe une réceptivité à l'innovation, ce qui n'est pas le cas dans de nombreuses sociétés stables, les innovations risquant de déstabiliser le système en place.
(Cf. PV du Conseil, novembre 1985.)

Ces quelques constats renforcent la Fondation dans l'idée que seule une réflexion approfondie à partir de chaque projet permettra de faire progresser les relations entre recherche et développement et d'avoir une vision plus réaliste des conditions dans lesquelles une injection de "savoir" peut contribuer à un "progrès".

De toutes les formes d'articulation entre recherche et développement, la mise en place de technologies alternatives paraît la plus simple, puisqu'il s'agit de "*mobiliser un savoir technique pour concevoir, construire et diffuser des outils adaptés aux conditions spécifiques (climatiques, techniques, sociales, économiques) de communautés pauvres*".

La Fondation avait, dès 1983, financé un certain nombre d'actions ponctuelles dans ce domaine. Elle décide, en novembre 1985, de prendre en charge l'organisation de Journées de réflexion collective sur ce thème, de façon à dégager les leçons des multiples expériences menées ici et

là, sans grand lien entre elles et sans évaluation suffisante. C'est la première matérialisation concrète des idées esquissées un an auparavant : être un point de rencontre de gens et d'organismes pour la mise en commun de leurs réflexions.

10. 1986 : Construire collectivement un programme de recherche et d'action

Le début de l'année 1986 correspond à une prise de conscience de toute l'énergie qu'il va falloir dépenser pour passer de l'intention aux actes. L'initiative de la Fondation d'organiser en février 1986 les Journées de réflexion sur les technologies alternatives rencontre un bon écho car elle répond aujourd'hui à un besoin de mise en commun qui ne se serait pas exprimé avec autant de force quelques années auparavant.

"Au cours de ces journées, il est apparu que l'approche des technologies alternatives sortait de ce que l'on pourrait appeler l'approche naïve : les ONG se sont engagées dans cette voie par idéalisme et se trouvent maintenant confrontées aux questions classiques et triviales du commerce, de la motivation des commerçants, du profit, de la prise en compte des mentalités dans l'acte commercial (cf. le rôle des griots dans la publicité), etc." D'où la remise en cause :

- de la volonté des Européens de prendre en mains tout le processus, de la conception à la diffusion (...);
- d'une approche trop technicienne au profit d'une approche associant plusieurs disciplines scientifiques, (intégrant notamment) l'ensemble des dimensions culturelles et sociologiques : combien d'erreurs liées à une non-compréhension du partage des rôles entre les hommes et les femmes ou à une mauvaise appréciation des phénomènes de distribution commerciale ?
- d'une approche trop polarisée sur ce que peuvent faire les paysans eux-mêmes, au détriment d'une réflexion sur les processus de production industrielle ;
- d'une tendance trop fréquente à laisser de côté les institutions dont le rôle, bon ou mauvais, ne peut être sous-estimé, dès lors que l'on veut dépasser le petit projet ponctuel et expérimental ;

- d'une approche trop sectorisée des problèmes. Ainsi la conception de pompes pour les puits, de façon à avoir une eau propre, peut voir son intérêt disparaître si, après une panne, les paysans réamorcent avec de l'eau du marigot qui pollue l'ensemble du puits ou si le canari de transport de l'eau est couvert d'un tissu qui pollue l'eau avant sa consommation ;
- d'une certaine prétention à définir de l'extérieur les besoins des gens, sans coller de près à ceux qui sont socialement ressentis (...) : la recherche de technologies appropriées n'est pas certains côtés qu'une aventure interne aux pays développés, plus qu'une aventure des pays en développement."

(Extraits du PV de février 1986.)

La Fondation pense que cet échange doit avoir des suites assumées aussi collectivement que possible et décide de les prendre en charge. C'est l'occasion de concrétiser l'idée d'appel d'offres déjà émise en 1984. Il portera sur les thèmes de recherche que l'ensemble des partenaires estime prioritaires au stade actuel de la réflexion et devra permettre d'élargir une vision trop confinée à l'Afrique francophone et trop marquée par la problématique de l'"aide".

11. 1986 : La naissance de la Fondation en chemin

Au cours du printemps, de nombreux projets nous parviennent. Ils permettent de mesurer le risque pour la Fondation de devenir une "machine à mouliner des projets", alors qu'elle doit être un "lieu de création permanente". (Cf. PV du Conseil, mai 1986.)

De cette prise de conscience naît l'idée de la Fondation en chemin et de la recherche d'"amis avec lesquels cheminer".

12. 1986 : L'ouverture à de nouveaux partenaires

Des partenaires d'un type nouveau se présentent. Ils constituent autant d'occasions d'élargir le champ d'intervention de la Fondation. En voici quatre exemples :

LA REFLEXION FONDAMENTALE SUR LA CONSTITUTION ET LA MOBILISATION DU "SAVOIR"

Presque par hasard, la Fondation entre en contact avec le GEMDEV, association groupant des universitaires de la région parisienne impliqués dans l'économie du développement. C'est l'occasion de constater que notre préoccupation de voir émerger un "humanisme du 21ème siècle" est partagée par d'autres. Contribuer à cette émergence constitue une des ambitions de la Fondation. Quel "chemin faire ensemble" dans cette voie ? Trois axes sont esquissés avec le président du GEMDEV, M. Michel BEAUD :

- Contribuer à "la reconstitution d'un 'savoir global' à partir de connaissances disciplinaires cloisonnées. (...) L'expérience est une lanterne que l'on porte sur son dos, dit le proverbe. Encore faut-il avoir envie de la tenir allumée. La Fondation pourrait s'engager financièrement (pour confier à un organisme) la conception et la mise en oeuvre d'un programme de 'remembrement du savoir' sur un thème donné." (Extrait de la lettre au président du GEMDEV, avril 1985.)

- Réfléchir aux "relations entre morale, sciences, progrès, développement et politique."

L'idée de Journées organisées à Vézelay au printemps 1988 sur ce thème est retenue par le Conseil, qui "estime intéressant d'attacher le nom de la Fondation à de telles Journées visant, sur des questions phénoménales auxquelles est confrontée l'humanité tout entière, à mettre en relation réflexion scientifique, réflexion morale et réflexion économique, voire politique. Le thème des premières Journées, à savoir 'les risques technologiques majeurs', paraît également opportun.

Le lieu proposé, Vézelay, présente un intérêt symbolique, à la fois en tant que haut lieu de l'Histoire et en raison des luttes qui y ont été menées il y a quelques années contre l'implantation d'une grande carrière, afin

de préserver un site qui fait partie intégrante du patrimoine de l'humanité. Choix opportun donc, à condition qu'il ne soit pas évocation de lieu de croisades ...

Mais les membres du Conseil estiment que de telles Journées n'ont de sens qu'à l'issue d'une préparation longue et minutieuse, faute de quoi on risque de s'enlisier et de s'en tenir à de pures prises de position politiques." (Extrait du PV du Conseil , mai 1986).

- Apporter un "appui à des jeunes (chercheurs) porteurs simultanément d'un potentiel scientifique, d'un projet 'moral et politique' (à commencer tout simplement par la volonté que son savoir soit mis au service des autres et non utilisé pour se distancier des autres et s'assurer statuts et priviléges), d'une volonté de ne pas s'enfermer dans un cloisonnement disciplinaire, d'un désir effectif d'allier réflexion et action..." (Extrait de la lettre au président du GEMDEV, avril 1985.)

LE SOUTIEN A LA REFLEXION COLLECTIVE

La mode est aux "réseaux". La Fondation ne souhaite pas particulièrement en créer un nouveau, mais s'appuyer avant tout sur ceux qui existent. C'est la raison pour laquelle elle s'intéresse au réseau SOLAGRAL qui regroupe un ensemble de personnes engagées, en France et ailleurs, dans un travail touchant au développement agricole et qui souhaitent réfléchir ensemble à la signification des flux d'échange Nord-Sud dans le domaine agricole.

La volonté de SOLAGRAL d'être un "pont entre les chercheurs et le grand public va dans le sens des orientations de la Fondation". Le Conseil de Fondation décide d'apporter un soutien à l'association et à la diffusion de sa revue, à condition que soit définie la contribution de SOLAGRAL à la réflexion de la Fondation, en particulier sur les points suivants :

- Comment les membres de l'association peuvent contribuer à apporter des réponses à nos trois questions clés (la mobilisation des acquis de la recherche dans les projets de développement, la contribution des projets à la recherche sur le développement, les questions renvoyées par ces projets à la recherche) ?

- Comment le réseau SOLAGRAL peut faire des propositions sur les différentes "questions phénoménales" identifiées à propos du développement agricole dans le monde.

LA RECHERCHE DE NOUVEAUX PARTENAIRES NOTAMMENT DANS LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Jusqu'à présent la Fondation a travaillé principalement avec des ONG et des organismes de recherche, institutions souvent toutes deux lointaines de la vie économique. Mais le savoir et l'expérience concrète sont principalement accumulés dans les entreprises. Comment mobiliser ce savoir et cette expérience au service du "développement" ? Comment éviter une opposition simpliste entre "action intéressée" et "action désintéressée", mais aussi ne pas risquer de devenir le paravent "désintéressé" d'une action qui ne le serait pas ?

Toutes ces questions se trouvent posées concrètement pour la première fois par une proposition de collaboration que nous fait la fondation FERT (créeée notamment par UNIGRAIN, association professionnelle des céréaliers français), qui soutient un projet de développement intégré sur Madagascar. Le projet est très intéressant. La Fondation décide d'approfondir le dialogue avant de donner suite : ce sont des orientations générales et la qualité des hommes qui les portent qui doivent guider la Fondation, et non des a priori institutionnels et politiques.

Les points suivants sont pris en compte :

Certes, une organisation professionnelle est toujours un lobby pesant sur la politique de son propre pays. Il n'en reste pas moins que l'organisation de la profession agricole en France présente la particularité, intéressante pour d'autres pays, de contrôler en partie les problèmes de financement, d'approvisionnement, de distribution et de recherche appliquée.

Elle constitue donc un mode d'articulation important entre financement et développement agricole, d'une part, entre recherche et évolution des méthodes culturelles, de l'autre. Or, ce sont ces articulations qui sont recherchées dans bon nombre de pays en développement. C'est pourquoi le travail avec une organisation professionnelle nous paraît faire partie de l'effort de capitalisation de l'expérience qui constitue un axe de réflexion de la Fondation. (...)

Si à court terme les céréaliers occidentaux peuvent avoir intérêt à la stagnation de la production céréalière dans les pays en voie de développement pour éviter de concurrencer leurs exportations, cela est faux à moyen terme : les pays en développement en deviendraient de toute façon insolubles.

Partant de ce constat, une partie de la profession a rejoint les réflexions menées depuis une dizaine d'années sur le codéveloppement : le développement des pays pauvres n'est pas seulement une question humanitaire, c'est aussi la condition de notre développement à long terme.

Une telle démarche, venant d'une fédération professionnelle, n'est pas exempte de contradictions, mais y en a-t-il moins à prétendre soutenir, à partir de l'Europe, un développement "autonome" des pays en voie de développement à coup de microprojets et de technologies alternatives ? L'important est d'avoir pour partenaires des gens qui reconnaissent et assument leurs contradictions. (Cf. lettre au Conseil, juin 1986.)

LE DEPASSEMENT DES MICROPROJETS

Dans un certain nombre de cas, la Fondation avait tenu à financer des structures "permettant que les choses se fassent", plutôt que des projets eux-mêmes.

Au printemps, la CIMADE propose à la Fondation de s'associer à elle pour soutenir le développement du Service Oecuménique d'Entraide en Haïti (SOE).

Cette organisation haïtienne a déjà une expérience dans la conception et la gestion de projets de développement communautaire.

"Le Conseil de Fondation estime opportun de s'engager dans la période actuelle (fin de la dictature) auprès des hommes et des femmes qui cherchent à mener une action de développement à Haïti (...)." Mais il ne faut pas que le SOE "se laisse prendre lui-même dans la problématique des projets de développement, problématique résultant largement des contraintes des bailleurs de fonds occidentaux, et que l'on passe ainsi à côté d'une occasion historique d'exprimer des politiques alternatives de développement, notamment appuyées sur les Eglises." (Extraits du PV du 16 mai 1986.)

En conséquence, la Fondation décide de soutenir le projet sous réserve que le SOE se dote de capacités de réflexion suffisantes pour saisir effectivement cette occasion.

13. 1986 : Comment passer des intentions aux actes ? Le principe des conventions

Adhérer à l'idée de mettre en relation la recherche et le développement est une chose, la faire réellement en est une autre car il s'agit "de passer d'une évidence à une volonté". Les projets qui s'intitulent "recherche-développement" ne constituent pas nécessairement une bonne réponse car ils sont trop souvent plaqués sur un contexte qui n'est pas "demandeur" de recherche.

Les partenaires de la Fondation, notamment les ONG, sont souvent si impliqués dans l'action quotidienne qu'ils ne prennent pas spontanément le temps nécessaire à la réflexion et le Conseil craint que la Fondation, engagée dans le financement de projets, ne maîtrise plus le processus, se laisse dévorer par l'action quotidienne et ne parvienne pas à dégager du temps pour réfléchir, avec les institutions partenaires, aux grandes questions qui sont devenues ses axes de travail :

"Ce n'est pas des projets que nous voulons financer, mais des démarches à l'occasion de la mise en œuvre de projets. L'attitude de la Fondation doit être, plus que jamais, de ne pas dire oui ou non à des projets, mais de mieux préciser à partir de chaque projet ce que nous attendons des institutions bénéficiaires et, en particulier, la manière dont elles seront appelées à participer à une réflexion collective. (...) Il faudrait faire une véritable pause dans le financement des projets pour permettre de valoriser au plan de la réflexion l'ensemble des projets déjà financés."

(Extrait du PV du Conseil, mai 1986.)

Financer des démarches plus que des projets suppose :

- de mieux préciser, au moment de la décision de financement, les conditions mises par la Fondation à son accord ;
- d'assurer un "suivi" qui permettra de stimuler régulièrement la réflexion et qui créera les occasions d'un aller et retour entre l'action et la réflexion.

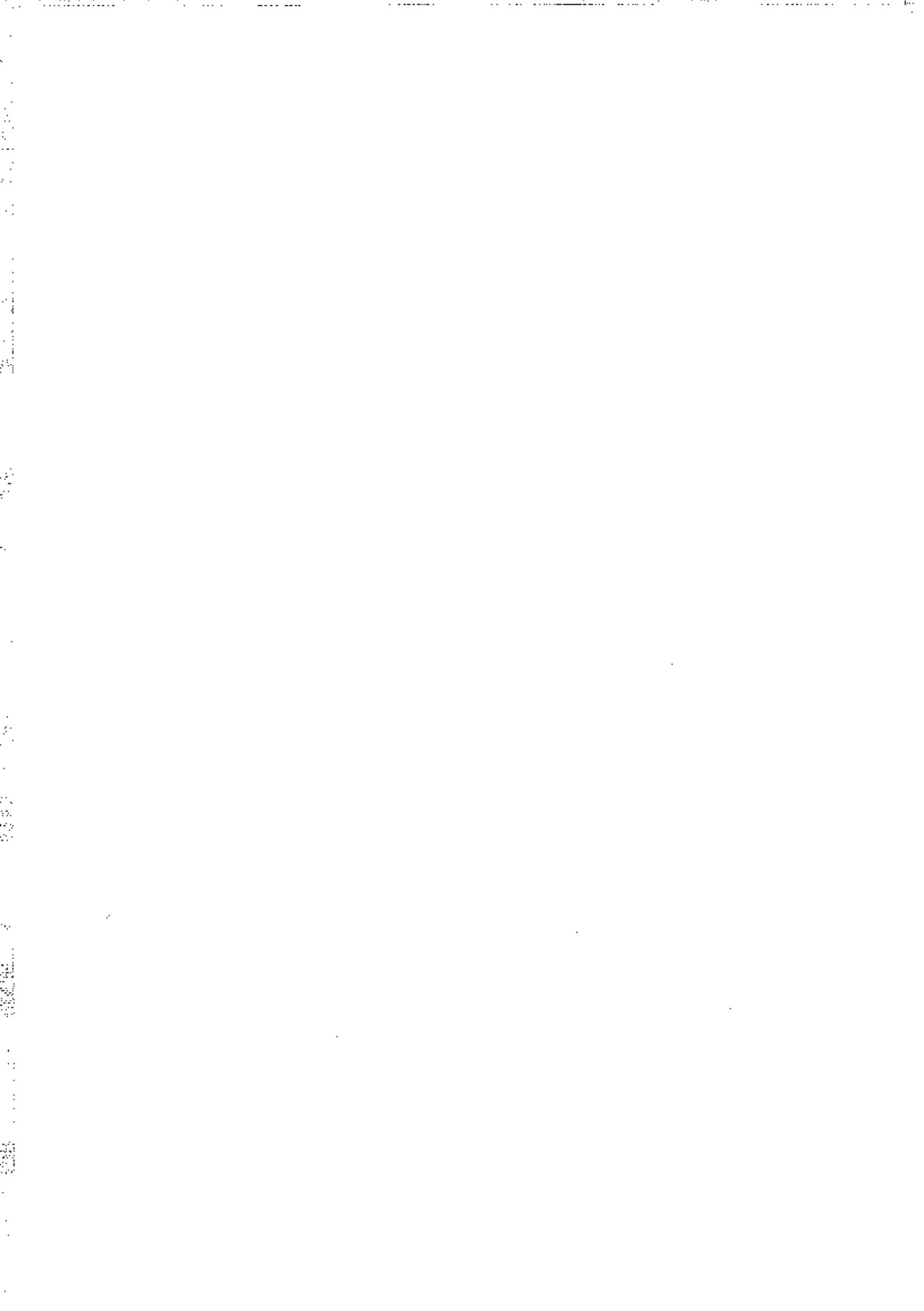
Au cours du printemps 1986, l'effort a porté sur le premier point : "Il est décidé que, même pour des projets déjà financés, un cahier des charges serait établi pour définir de manière plus rigoureuse les conditions de suivi. (...) Au besoin, il faudra que les institutions qui sont nos partenaires recrutent des gens supplémentaires non pas pour se spécialiser dans l'évaluation de projets mais pour permettre au contraire à ceux qui suivent les projets financés par la Fondation d'être plus disponibles pour l'effort de suivi et d'évaluation."

Dans certains cas, la Fondation accepte d'augmenter sa contribution financière pour y parvenir :

"Le Conseil estime que la réflexion collective constitue une des spécificités essentielles de la Fondation et décide d'organiser, à une échéance suffisamment lointaine pour permettre un travail préalable très approfondi, par exemple au printemps 1987, une séance de deux ou trois jours à laquelle participeraient les représentants de l'ensemble des institutions bénéficiaires des financements de la Fondation. Les recommandations qui en sortiront enrichiront très largement notre propre réflexion."

(Extraits du PV du Conseil, mai 1986.)

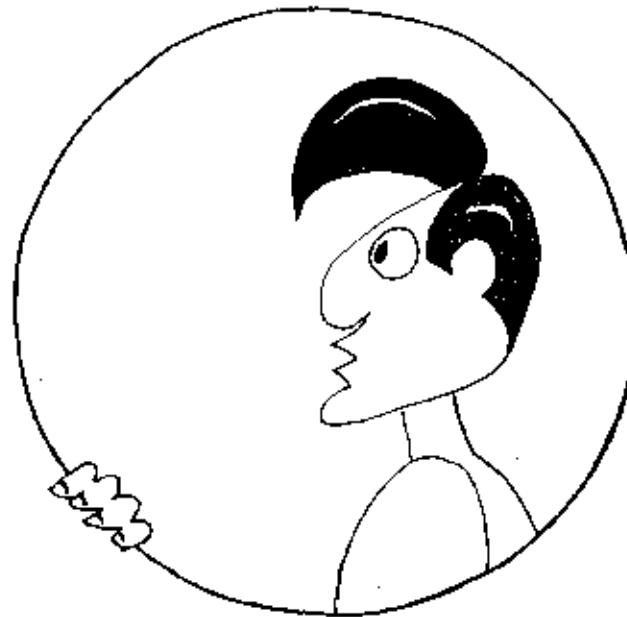
Pour les projets en discussion, le Conseil décide qu'en général ils feront l'objet d'une convention avec nos partenaires, au terme de laquelle ils s'engagent avec nous à réfléchir, à partir de leur action quotidienne et de leur expérience passée, à un certain nombre de questions constituant autant de points d'application, variables d'un projet à l'autre, des relations entre "sciences" et "progrès".

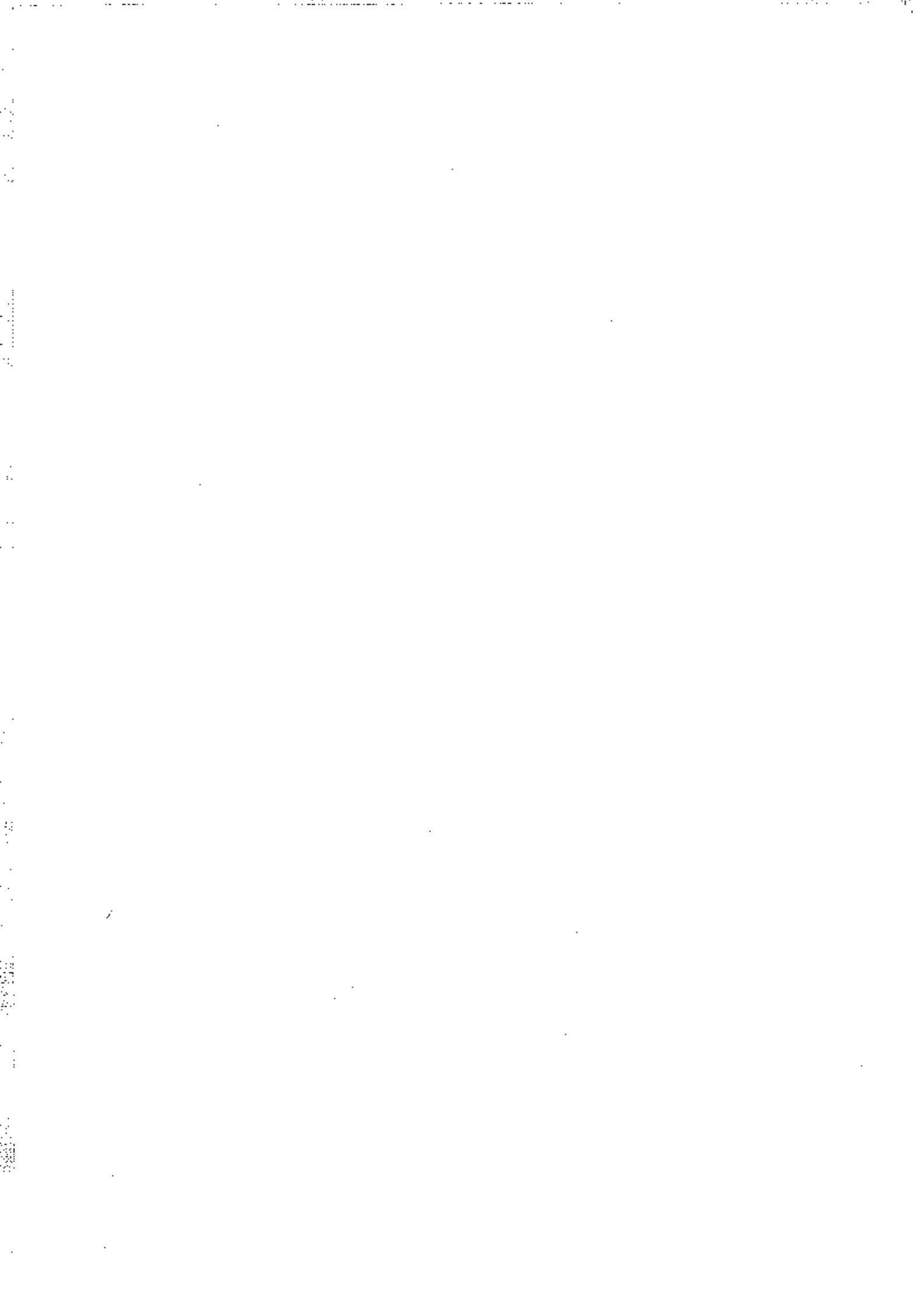


CHAPITRE III

CARNET DE ROUTE

MAI 1986 – OCTOBRE 1986





CHAPITRE III

CARNET DE ROUTE

MAI 1986 - OCTOBRE 1986

Les deux premiers chapitres ont raconté le cheminement de l'action et des idées de la Fondation. Ce troisième chapitre parle du présent et du futur proche. Il décrit successivement :

- Les conventions passées entre la Fondation et ses partenaires, en application des décisions prises en mai 1986.
- Les modalités de suivi des projets et l'élargissement du réseau d'amis de la Fondation.
- Les critères possibles d'évaluation des projets et de l'action de la Fondation.

A. Les conventions passées entre la Fondation et ses partenaires

1. Les caractéristiques principales des conventions

Une convention traduit l'engagement pris par chaque partenaire de contribuer à une réflexion collective sur les relations entre sciences et progrès.

Dix conventions sont à ce jour signées ou en discussion. Elles concernent pour l'essentiel les projets financés en 1986. Malgré leur diversité elles comportent des principes communs.

1.1. LES CONVENTIONS POSENT UNE EXIGENCE DE METHODE : LE "JOURNAL" DU PROJET

Réfléchir à des questions fondamentales à partir de la pratique quotidienne et des réalités concrètes des projets : l'ambition est claire mais sa concrétisation, on l'a vu, ne va pas de soi. Souvent même des praticiens, lorsqu'ils ont l'occasion et la volonté de réfléchir à la signification de leur pratique, n'arrivent pas à faire le lien entre celle-ci et les questions théoriques qu'ils débattent.

C'est pourquoi la convention pose donc une exigence de méthode : que l'équipe qui mène le projet s'engage à enregistrer les événements qui le ponctuent, à constituer mois par mois une *mémoire vivante du projet*, à noter sur le vif ses étonnements et ses observations, c'est-à-dire à tenir son "journal" qui servira de base à la réflexion.

Cette exigence de méthode vaut aussi bien pour les projets de recherche que pour les projets de développement.

La tenue d'un journal représente de la part de l'équipe qui mène le projet un effort important que nous ne sous-estimons pas. Mais c'est indispensable pour asseoir solidement la réflexion et la rendre transmissible. Cette exigence n'est pas formulée par la Fondation dans un esprit de contrôle bureaucratique. Ce serait illusoire et de surcroit contraire à l'esprit qui préside à nos relations avec nos partenaires.

1.2. LES CONVENTIONS MANIFESTENT UN SOUCI CONSTANT DE "DECLOISONNEMENT"

Les mondes de l'action et de la recherche sont souvent étrangers l'un à l'autre. Et cette distance devient sidérale quand la production scientifique est le fait de pays riches tandis que l'enjeu de développement se situe chez les pauvres des pays pauvres.

Rapprocher ces mondes constitue un enjeu important de la mise en relation des sciences et du progrès. Mais l'effort de décloisonnement et de désenclavement ne s'arrête pas là.

Il faut aussi permettre la mise en relation de la problématique des ONG avec celle des entreprises ; la confrontation des expériences de développement du Sud et du Nord ; le décloisonnement des disciplines scientifiques ; le dépassement des oppositions entre les approches "micro" (le projet, le village, la PME, le potager,...) et "macro" (le pays, le continent, la branche économique,...), entre les technologies simples (technologies "appropriables", construites par chacun) et sophistiquées, entre le militant, idéaliste passionné mais inexpérimenté, et le professionnel, expérimenté mais sans flamme.

1.3. LES CONVENTIONS ARTICULENT LES RELATIONS ENTRE "SCIENCES" ET "PROGRES" AUTOUR DE TROIS QUESTIONS CLES : LA MOBILISATION DES ACQUIS DE LA RECHERCHE - LA CONTRIBUTION DE L'ACTION A LA RECHERCHE - LES QUESTIONS RENVOYEEES A LA RECHERCHE

Les relations entre sciences et progrès ne se réduisent pas à ces trois questions, mais elles se sont révélées à l'usage très utiles pour structurer les conventions.

La première question, "mobilisation des acquis de la recherche", porte sur les mécanismes concrets permettant qu'un savoir produit dans un certain contexte soit utilisé effectivement dans un autre. On demande donc, à l'occasion de chaque projet, quel est le savoir effectivement mobilisé pour chaque aspect du projet, quelles sont les expériences comparables dont on peut tirer les leçons, comment des travaux de recherche scientifique peuvent être rendus assimilables pour l'action.

La deuxième question, "contribution de l'action à la recherche", part du constat que toute action est productrice de savoir, mais d'un savoir souvent inexploité et irrémédiablement perdu faute d'avoir été structuré et rendu transmissible. On demande donc à chaque projet de s'organiser pour être producteur d'un savoir transmissible. Cela suppose notamment, à différentes étapes du projet, d'énumérer les points critiques et de dire quels sont ceux sur lesquels la réflexion portera de préférence.

La troisième, "questions renvoyées à la recherche", vise à identifier les difficultés rencontrées au cours du projet, qui n'ont pas trouvé de solutions satisfaisantes, et à en faire des questions posées à la recherche. Ce processus n'est pas spontané.

Il pose des problèmes de transposition et d'"assimilation" aussi délicats que celui qui permet de rendre des acquis de la recherche "assimilables" dans l'action. Au sein d'une même entreprise, supposée pourtant animée par un projet simple et une stratégie claire, il est déjà difficile de faire coopérer services de recherche et services commerciaux. La difficulté est bien plus grande encore de transformer les difficultés de l'"action" en questions de "recherche" quand chacune est portée par une institution différente, ayant son propre système de "sanctions internes". La Fondation, par son autonomie d'action, peut modestement jouer un rôle en soutenant la prise en charge par les institutions de recherche de questions "émergeant" de l'action. Mais encore faut-il que cette émergence existe.

1.4. A PARTIR DES TROIS QUESTIONS CLES, CHAQUE CONVENTION ENONCE UNE SERIE DE QUESTIONS SPECIFIQUES QUI PERMETTENT DE PRECISER LES THEMES DE REFLEXION LIES AU PROJETS

La Fondation ne veut pas être une "machine à mouliner des projets". Elle ne veut pas non plus être une "machine à mouliner les conventions". Chaque convention doit partir des enjeux concrets du projet et les questions doivent émerger au fil de la démarche, ce qui est dans une certaine mesure contradictoire avec la précision des termes de la convention, nécessaire par ailleurs pour que chaque partenaire voie clairement ce à quoi il s'engage.

La solution adoptée pour l'instant consiste à annexer à la convention, à titre non exhaustif, une liste de questions assez précises pour voir à quoi les uns et les autres pensent concrètement, du moins au départ, quand ils parlent de réflexion sur l'action.

La mise au point de la convention sert ainsi à vérifier qu'il y a une réelle adhésion des partenaires aux objectifs poursuivis : une convention, en soi, permet de les clarifier, mais elle est impuissante à les faire partager.

2. La place des processus de développement dans les conventions

Les conventions insistent sur les processus de développement car leur importance est reconnue par tous mais ils font rarement l'objet d'une réflexion systématique et comparative.

Dans la plupart des conventions les questions sont classées en deux catégories : techniques d'un côté, processus de développement de l'autre.

Ce classement n'a aucune prétention scientifique, mais un but purement utilitaire. En effet, nous avons constaté la plupart du temps une sous-estimation de l'importance des savoirs à acquérir sur les processus de développement, ce qui est surprenant quand on constate ce que les évaluations de projets de développement répètent à l'envi :

1. le développement est un processus ;
2. ce processus doit être approprié ;
3. cela suppose une bonne compréhension de la culture et des contraintes de ceux au service desquels le développement est supposé se passer ;
4. les aspects économiques, politiques, culturels, institutionnels, financiers, sont plus déterminants que les aspects techniques ;
5. le développement ne peut pas s'évaluer sur des bases purement quantitatives et avec nos critères occidentaux ;
6. la résolution d'un problème peut simplement déplacer les difficultés en en créant un autre ;
7. les approches sectorielles sont la plupart du temps vouées à l'échec ;
8. les processus de diffusion des innovations sont aussi et plus importants que les innovations elles-mêmes ;
9. la répartition traditionnelle des rôles entre femmes et hommes ou entre enfants et adultes, entre ethnies et entre classes sociales peut être un facteur déterminant de diffusion ou de non-diffusion.

Et malgré cela, on continue à privilégier les savoirs spécialisés et on centre l'échange d'information sur les données techniques, voire technologiques.

Comment expliquer cette contradiction ? De multiples facteurs interviennent. Quatre nous ont paru mériter une attention particulière : la nature des relations Nord-Sud ; le profil des gens impliqués dans des actions de

développement ; la réticence à admettre qu'il existe des constantes structurelles dans des processus impliquant des hommes ; le poids de l'idéologie dans les démarches et schémas de développement.

2.1. LES RELATIONS NORD-SUD NE FAVORISENT PAS LES ECHANGES APPROFONDIS D'EXPERIENCES ENTRE DES PAYS PARVENUS A DES DEGRES DIFFERENTS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

La représentation que s'est forgée l'Occident du "tiers monde", les institutions et les milieux professionnels qui se sont mis en place dans la plupart des pays du Nord pour gérer les relations avec le Sud ont fait des pays en développement une catégorie particulière. Cela a conduit à exagérer les différences entre Nord et Sud, à négliger les analogies dans les processus de développement, à sous-estimer l'enrichissement mutuel qui pourrait résulter de comparaisons plus approfondies.

2.2. LES GENS IMPLIQUES DANS LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT ONT SOUVENT UNE COMPETENCE TECHNIQUE TROP SPECIALISEE

Ceux qui s'engagent dans une "action de progrès", qu'il s'agisse d'une production de connaissances ou d'un projet de développement, ont pour la plupart une compétence "spécialisée" : agronomes, médecins, physiciens, économistes, pédagogues, psychiatres, sociologues, ingénieurs, architectes, gestionnaires, financiers. Dans leurs domaines propres de compétence ils se sentent détenteurs d'un "savoir", alors que dans les autres il leur arrive d'être étonnamment démunis.

Leur statut professionnel et social repose sur la détention d'un savoir, *a fortiori* dans des situations de coopération où le technicien voit son savoir confirmé, si l'on peut dire, par la supériorité effective des moyens matériels dont il dispose. De surcroît, ils ont rarement été formés à analyser les conditions culturelles de la production scientifique et technique.

S'agissant de gens de grande qualité humaine, la plupart d'entre eux ont une claire conscience des limites de ce savoir technique et se forgent une certaine expérience, sans pour autant que les expériences se nourrissent mutuellement et finissent par constituer un savoir transmissible.

2.3. IL N'EST PAS FACILE DE METTRE EN ÉVIDENCE LES ANALOGIES ENTRE LES PROCESSUS DE DÉVELOPPEMENT

Chacun a tendance à penser que son aventure est unique et se fie à l'intuition et au bon sens qui ne sont parfois que le reflet des préjugés et des modes, plutôt que de tirer profit des leçons de l'expérience. Et pourtant, mobiliser un "savoir" suppose d'identifier les conditions dans lesquelles une aventure humaine peut, malgré des différences apparemment irréductibles, comporter avec une autre des analogies structurelles telles que les leçons dégagées de la première puissent être opératoires pour la seconde.

De surcroît, pour identifier ces analogies entre pays ou domaines différents, il faut un décloisonnement professionnel et mental, une mobilité des hommes et des esprits. Ces conditions sont rarement réunies :

- Qui se soucie de tirer parti des analogies de situation entre une entreprise qui veut lancer un nouveau produit de grande consommation sur le marché, une association tiers-mondiste qui met au point et diffuse une technologie alternative, un chercheur qui veut populariser les résultats de ses travaux ?
- Qui accepte d'analyser les conditions de la production scientifique, dans les mêmes termes que ceux de la concurrence entre entreprises ?
- Etc.

2.4. LES DEMARCHESES SONT SOUVENT GUIDEES PAR L'IDEOLOGIE, AUTANT SINON PLUS QUE PAR L'EXPÉRIENCE

Pour guider la démarche, on se fie souvent à des schémas de développement qui procèdent de l'idéologie autant que de l'expérience. Souvent on applique des théories d'autant plus séduisantes qu'elles prétendent à la fois expliquer les faits et guider l'action, sans trop se soucier des vérifications empiriques de leur valeur. Parfois on prend ses désirs pour des réalités, ou on réinvente l'eau chaude en redécouvrant indéfiniment les mêmes problèmes. De plus, on est d'autant moins exigeant sur le sérieux d'un mode d'approche que l'on est atteint du prurit de l'action. Face à des situations "urgentes", la réflexion passe pour insensibilité ou perte de temps et, "une fois dans l'action, on est comme un âne attelé à la charrue, on n'a pas le temps de relever la tête pour voir ce qu'il y a autour".

3. Les questions communes aux différentes conventions

3.1. LES QUESTIONS RELATIVES AUX "TECHNIQUES"

- 1. Quelles sont les connaissances scientifiques effectivement mobilisées pour la résolution de tel ou tel problème concret ?**
- 2. Y a-t-il adéquation ou inadéquation des efforts de recherche aux priorités du développement ? "Je ne suis pas technicien, mais on ne me fera pas croire que les hommes, qui vont sur la lune, ne peuvent pas trouver et extraire de l'eau !", déclare un participant aux Journées de réflexion sur les technologies alternatives.**
- 3. Quels détours scientifiques sont éventuellement nécessaires pour apporter des réponses "simples" à des problèmes complexes ? Et, inversement, quel est le savoir scientifique sous-jacent dans des réponses "de bon sens" ?**
- 4. Les personnes au contact des problèmes ont-elles accès à une "banque de données et d'expériences" effectivement utilisable ? Quel est le rôle des experts dans l'accès aux données techniques ?**
- 5. Les résultats de recherches "sophistiquées" peuvent-ils être utilisés en l'absence d'appareils de production eux-mêmes sophistiqués et dépendant de nombreux intrants industriels ? Permettent-ils de déboucher sur des solutions plus "autonomes" ?**
- 6. Quels sont les modes de transmission les plus efficaces du savoir : les supports écrits et audiovisuels sont-ils adaptés ? Dans quelles conditions ce savoir est-il rendu opératoire par ceux auxquels il est transmis ? Quelle expérience est "crédible" à leurs yeux ? Quelle est l'efficacité comparée d'un processus d'assistance technique où un expert vient mobiliser un "savoir" au profit d'un groupe, et le processus inverse où c'est un délégué du groupe concerné qui va à la recherche de solutions ?**

7. Quelles chaînes d'intermédiaires se mettent en place entre la production de connaissances fondamentales et les solutions concrètement mises en oeuvre?
8. Comment reconnaître, identifier, soumettre à analyse scientifique et, le cas échéant, perfectionner et valoriser les solutions dites "traditionnelles" ?
9. Quelles combinaisons de disciplines scientifiques sont nécessaires pour être "opératoires pour l'action" ?

3.2. LES QUESTIONS RELATIVES AUX "PROCESSUS DE DEVELOPPEMENT"

1. Quels sont les processus de transformation économique et sociale ?
Qu'est-ce qui permet, freine ou fait naître l'innovation technique et sociale ?
Y a-t-il des préalables "culturels" au changement ?
Quelles classes sociales ou quels individus servent d'interface avec le monde extérieur, en utilisant et en réinterprétant les opportunités ?
Quels sont les groupes sociaux moteurs ou bénéficiaires de l'innovation ?
Quelles transformations de la formation sociale résultent des mutations économiques ?
Quels sont les processus de diffusion de l'innovation et quels en sont les agents ? Quelles sont les valeurs à la lumière desquelles le progrès est évalué ?
Comment la modification des contraintes dans un domaine transfère-t-elle la contrainte ailleurs ?

Quelle est la place des "entrepreneurs" (au sens de créateurs d'entreprise ou d'individus prenant en charge un projet) dans les processus de développement et qu'est-ce qui fait que des entrepreneurs émergent ?
Quel est le rôle de la formation ?
A quelle vitesse s'opèrent les transformations et qu'est-ce qui fait varier cette vitesse ?
Y a-t-il des processus de renforcement dans l'accueil des innovations ou dans l'accumulation de capital, et à quelles conditions ?
Comment les impulsions extérieures influencent-elles l'évolution ?

A quelles conditions sont-elles appropriées ou réinterprétées? Etc.

2. Existe-t-il des situations et des politiques "comparables" dont on pourrait tirer des leçons pour l'action (en termes de "réussite" et en termes d'"échec") ? Ces situations, passées ou présentes, demandent à être identifiées, analysées, évaluées. Elles doivent pouvoir être prises dans des pays divers du Nord et du Sud. Elles peuvent concerner un même domaine, par exemple réussite ou échec d'une politique de développement rural, de santé, d'habitat ; elles peuvent aussi être comparables par transposition, comme la prise en charge communautaire du développement agricole, du réseau d'eau ou de la construction.
3. Comment émergent les problèmes ? Une société ne s'instaure pas "naturellement" demandera-t-elle de recherche, d'innovations techniques ou d'interventions extérieures. Trop d'échecs sont là pour démontrer la vanité d'une identification des problèmes "à la place des gens". Selon quels processus aider une société, un village, une entreprise à identifier et à hiérarchiser ses enjeux ? Quelles sont les conditions culturelles favorisant un tel processus ? Qui peut en prendre l'initiative ? En quoi le contact avec des situations comparables peut-il servir de révélateur ?
4. Comment des enjeux ponctuels s'inscrivent-ils dans un ensemble plus vaste ? Bien des politiques ressemblent au traitement des embouteillages dans un réseau routier saturé : quand on supprime un "point noir", il s'en crée un autre 500 mètres plus loin. L'amélioration d'une production agricole locale risque de s'avérer vaine si le système de stockage est insuffisant, si la distribution ne suit pas ou si les prix pratiqués dans les villes n'assurent pas aux producteurs un revenu suffisant. La mise au point d'une technique doit être complétée par une analyse de son usage effectif et de son impact social. La réalisation de forages profonds pour aller chercher de l'eau potable perd beaucoup de son intérêt si l'eau est polluée pendant le transport, etc.

5. Une fois admis que bien des échecs viennent d'une approche trop "techniciste" ou trop "sectorielle", dispose-t-on d'outils d'analyse globale du contexte ?
6. Quelles sont les conditions et les limites de l'action communautaire dans le développement ?
Comment une action communautaire, développée en situation "défensive" ou pour une réalisation "ponctuelle" limitée dans le temps (lutte pour la terre rurale ou urbaine, résistance aux pouvoirs constitués, revendication de nouveaux droits, réalisation d'un équipement), peut-elle se transformer en une action durable orientée vers la production, la distribution et la gestion ? Se cantonne-t-elle par nature à des microprojets ou peut-elle devenir une alternative globale de développement ?
7. Quels liens s'établissent entre les échelles "micro" et "macro" sociales ?
Comment et à quelles conditions des transformations qui s'opèrent à petite échelle peuvent-elles faire tache d'huile ? Quels sont les moteurs et les acteurs de cette diffusion ? Inversement, comment l'action des Etats, la mondialisation des marchés ou les stratégies des grandes firmes transforment-elles les valeurs, les représentations, les régulations économiques et sociales des sociétés dites traditionnelles ?
8. Comment les relations entre le Nord et le Sud influencent-elles dans les processus de développement ?
Quel est l'impact des stratégies mondiales des grandes firmes ? Le système général des relations Nord-Sud préstructure-t-il les relations qui s'établissent entre institutions à l'occasion d'un projet ?

B. Les modalités de suivi des projets et l'élargissement du réseau d'amis de la Fondation

L'établissement des conventions constitue une étape importante dans la clarification des liens entre la Fondation et ses partenaires.

Beaucoup de difficultés demeurent. Trois d'entre elles constitueront des axes de travail pour les mois à venir :

- Comment, sur la base des conventions, instaurer un dialogue permanent avec nos partenaires ?
- Comment élargir le champ des partenaires tout en gardant des liens fondés sur la confiance ?
- Comment dégager des réflexions synthétiques à partir de la diversité des projets ?

1. Comment instaurer un dialogue permanent avec nos partenaires ?

La réflexion à partir de l'action quotidienne ne va pas de soi. La formalisation de cette réflexion encore moins. D'où l'idée qu'un suivi constant des projets est nécessaire si l'on veut que la convention porte ses fruits et ne soit pas un pénsum bureaucratique que l'on remplit pour satisfaire les exigences du bailleur de fonds (on ne sait jamais, on aura peut-être à nouveau besoin de lui !).

De quel "suivi" peut-il s'agir ? Par qui le faire exercer ? Il ne s'agit ici ni d'un suivi financier, ni d'une évaluation du projet au sens classique du terme. Ces deux types de suivi sont nécessaires mais s'exercent de façon différente. Ils impliquent des experts du domaine traité, qu'il est en général aisé de trouver une fois un problème circonscrit.

Le suivi auquel nous songeons consiste à accompagner la démarche, au sens où une sage-femme "accompagne" une femme qui accouche. Il s'agit, par un jeu de questions, d'aider les gens impliqués dans la conduite des projets à réfléchir à ce qu'ils vivent. La sage-femme sait qu'elle n'a ni fécondé ni porté. Mais elle est fière d'avoir contribué, aussi peu que ce soit, à mettre au monde un beau bébé. C'est l'état d'esprit dans lequel nous souhaitons nous placer.

Le suivi des projets ne peut pas être exclusivement le fait de la structure permanente de la Fondation. A terme plus ou moins rapproché, cela figerait ses domaines d'intervention et conduirait à un suivi dupliquant celui de nos partenaires.

L'objectif, pour reprendre une expression déjà citée, est de "constituer un réseau d'amis avec lesquels cheminer". Nous attendons de ces amis quatre qualités : le don de sympathie, c'est-à-dire l'art d'être "avec" et non de juger de l'extérieur ; le goût de questions simples, de ces questions "phénoménales" si élémentaires qu'il est bien difficile d'y répondre et que l'on refoule au profit de questions plus spécialisées, plus savantes ; une ouverture permettant par leur présence même de contribuer au décloisonnement de la réflexion, à un apport d'air frais, à des rapprochements inattendus, à la mise en question de l'idéologie sous-jacente ; une implication personnelle dans le désir de progrès.

D'où l'idée de constituer pour chaque projet d'une certaine importance un "comité de suivi" de trois personnes, la plupart du temps bénévoles, la logistique du suivi étant prise en charge par la Fondation. Ce comité ne pourra se borner à être en rapport avec les intermédiaires de gestion du projet. Il devra donc y consacrer du temps. Enfin, il aura un pouvoir de proposition pour des actions complémentaires qui s'avèreraient nécessaires en cours de démarche et devra se sentir en charge d'identifier des actions, des projets, des partenaires, des institutions ou des recherches qu'à son avis la Fondation devrait soutenir.

La restitution du dialogue entre le comité et le projet et la mise en commun des réflexions d'un projet à l'autre sont essentielles. Quatre moyens d'y parvenir : l'utilisation d'un recueil oral (cassettes) à partir duquel travailler ; la participation de membres du Conseil de la Fondation et de permanents à une partie des comités de suivi ; une grande rigueur dans l'organisation des circuits d'informations et dans les traces écrites du suivi ; une rencontre périodique entre les comités de suivi et les partenaires de la Fondation.

2. Comment élargir le champ des partenaires tout en gardant des liens fondés sur la confiance ?

Là non plus, pas de solution idéale. Le système qui a fonctionné jusqu'à présent est celui du bouche à oreille. Il présente des risques de fermeture sur un petit groupe de partenaires habituels. Mais un système "d'appel à la concurrence" permettrait-il de les éviter ?

Sans doute faut-il procéder progressivement en partant du principe que la confiance est transitive : "Les amis de mes amis sont mes amis." Les engagements verbaux ont dans toutes les sociétés traditionnelles et dans les "affaires" une supériorité sur les engagements écrits : ils sont incontournables. C'est toute la force du parrainage.

Une seconde voie peut être de s'appuyer sur des institutions-relais capables d'identifier ou de susciter des actions dans des directions conformes à nos priorités.

Les deux voies intéressent la Fondation.

3. Comment dégager des réflexions synthétiques à partir de la diversité des projets ?

Un organisme qui confie une recherche est censé en attendre les conclusions. La première préoccupation de la Fondation a été de tirer des leçons de son action pour la réorienter en permanence. Mais cet objectif va devenir progressivement moins important. L'objectif essentiel sera de mettre en commun les réflexions nées des différents projets.

Le Conseil de Fondation n'est pas et ne peut pas être le destinataire privilégié de conclusions dont il ne saurait exploiter que partiellement la richesse. L'enjeu est de produire à partir du suivi des projets un "matériau" original, mêlant histoires concrètes et analyses des histoires, susceptible de nourrir ceux que préoccupent la recherche, le développement et les rapports entre sciences et progrès. Identifier plus précisément le public et les vecteurs de cette information va constituer une prochaine étape du travail de la Fondation.

C. Les critères possibles d'évaluation des projets et de l'action de la Fondation

La Fondation a eu l'occasion récemment de présenter ses buts et ses orientations à des partenaires chinois. Ils ont exprimé leur étonnement devant l'ampleur de l'ambition. Nous leur avons dit en substance : il vaut mieux s'attaquer imparfaitement à une vaste question que bien résoudre un problème secondaire.

Cela étant, la Fondation ne peut pas ne pas s'interroger sur la portée de son action et sur le moyen de l'évaluer. Les orientations sont claires. Reste à savoir si elles sont pertinentes, si l'action est efficace au regard de ces orientations et si la Fondation se donne les moyens de faire passer ses préoccupations dans la pratique.

Une discussion approfondie des moyens d'évaluation reste à faire. Nous avons pour l'instant identifié quatre critères d'évaluation : l'intérêt des projets ; les résultats des projets ; l'existence effective d'une démarche associant réflexion et action ; les enseignements qui peuvent être dégagés des relations entre "sciences" et "progrès". Ces quatre critères sont discutés ci-dessous.

1. Les projets soutenus correspondent-ils à un vrai "problème", à une question importante pour le progrès de l'homme ?

Ces projets sont-ils convenablement insérés dans leur contexte ? Sont-ils portés par une équipe compétente et motivée ?

En d'autres termes, la Fondation sélectionne-t-elle et finance-t-elle de "bons" projets, est-elle armée pour les détecter ? Selon l'adage "Tout ce qui brille n'est pas d'or", suffit-il de la caresser dans le sens du poil, d'utiliser les mots qu'il faut, de donner un coup de chapeau à ses dadas et marottes pour la séduire et la convaincre ?

Le risque, non négligeable, a été jusqu'à présent assez bien circonscrit, malgré l'extrême variété des projets soutenus. La circulation de l'information de bouche à oreille instaure une sorte de parrainage des projets qui semble fonctionner assez bien.

Les faiblesses, s'il y en a, tiennent plutôt à l'imprécision de nos attentes de départ... puisque les attentes se sont construites progressivement.

Nous espérons que ce numéro 1 de la Fondation *en chemin*, qui présente nos attentes de façon approfondie, contribuera à mieux identifier, sélectionner, mettre au point et suivre les projets soutenus dans l'avenir.

2. Les projets ont-ils produit des résultats tangibles et positifs ?

La dialectique de la Science et du progrès, de la réflexion et de l'action, de la recherche et du développement constitue un axe majeur de la Fondation. Néanmoins, notre objectif n'est pas avant tout de produire des débats philosophiques, aussi importants soient-ils. Les projets soutenus doivent permettre des avancées effectives dans la production de connaissances, dans la résolution de problèmes concrets, dans le développement d'une dynamique. Par exemple : l'animalerie se construit-elle effectivement au Vietnam ? Les recherches médicales avancent-elles ? La banque de sang se met-elle en place ? Le réseau d'échanges sur les expériences "alternatives" au Brésil se développe-t-il ? La formation des agronomes en Tanzanie s'infléchit-elle dans le sens d'une meilleure prise en compte des systèmes agraires ? L'évaluation prévue a-t-elle été faite et a-t-elle apporté des leçons utiles pour l'action futures ? La constitution d'un appareil de production local pour le développement de technologies adaptées est-elle en bonne voie ? La diffusion de nouvelles technologies se fait-elle ? Les dynamiques communautaires sont-elles renforcées ? Etc.

Les projets étant en général pluriannuels, il est encore tôt pour faire un bilan vraiment sérieux. De nombreux projets connaissent des difficultés de démarrage. Nos partenaires, faute d'un financement adapté des "travaux d'approche", ont souvent été contraints de négliger cette première phase.

C'est la raison pour laquelle la Fondation n'hésite pas à s'engager dans une première phase exploratoire d'un ou deux ans, nécessaire pour approfondir les objectifs et pour que soient réunies les conditions, notamment institutionnelles, d'un bon déroulement de la démarche.

Dans la plupart des projets la Fondation accepte une mise de fonds initiale, celle qui repose sur un pari ou un acte de foi, dans l'espoir que "quelque chose" se passera ensuite de façon durable.

Certaines fondations américaines prennent en charge de manière permanente tout ou partie du fonctionnement d'une institution - université, centre de recherche, école, établissement de soins, etc. La Fondation, elle, statutairement n'apporte de soutien à des institutions qu'à l'occasion de projets. C'est efficace si cela permet de faire naître plus de choses. C'est illusoire si cela ne contribue qu'à faire éclore des projets sans lendemains.

Le risque est de taille. Il serait absurde de passer son temps à financer les périodes de grossesse s'il n'y a personne pour prendre en charge la nourriture et l'éducation des bébés une fois nés. On peut toujours se dire : une fois le bébé né il y aura des gens pour l'adopter. Mais que fera-t-on si aucun parent adoptif ne se manifeste ? Cette question sera une des pierres de touche de l'évaluation de l'action de la Fondation dans les années à venir.

3. Nos partenaires prennent-ils activement en charge le souci de la Fondation de lier réflexion et action ?

En d'autres termes, nous dit-on "Oui, oui, tout cela est diablement intéressant" pour nous faire plaisir et obtenir un financement, ou notre démarche rencontre-t-elle un écho ?

Le chapitre II, LES IDEES EN CHEMIN, raconte comment la Fondation s'est progressivement sentie confortée dans ses orientations par les réactions de ses partenaires. La plupart ressentent un besoin d'évaluation de leur propre action.

Le souci d'une approche plus pragmatique des problèmes de développement est dans l'air du temps. L'idée d'un humanisme du 21ème siècle, osant une synthèse entre sciences, morale, politique et économie ne laisse personne indifférent.

Jusqu'où cette prise en compte de nos préoccupations ira-t-elle ? Pour le savoir il faudra attendre deux ou trois ans et ce sera en partie fonction de la réussite des comités de suivi.

4. Les projets permettent-ils de dégager des renseignements intéressants sur les relations entre sciences et progrès ?

Les projets fournissent-ils des éléments de réponse aux trois questions clés qui fondent la démarche de la Fondation ?

Ces trois questions clés, qui sous-tendent les conventions, ont été retenues comme moyen commode d'entrer dans la réflexion. Seul l'usage permettra d'en vérifier la fécondité. Il faudra donc, dans les années qui viennent, étudier les éléments concrets de réponse apportés aux questions posées et s'assurer qu'ils constituent ensemble une expérience collective utile à un public large.

ANNEXES

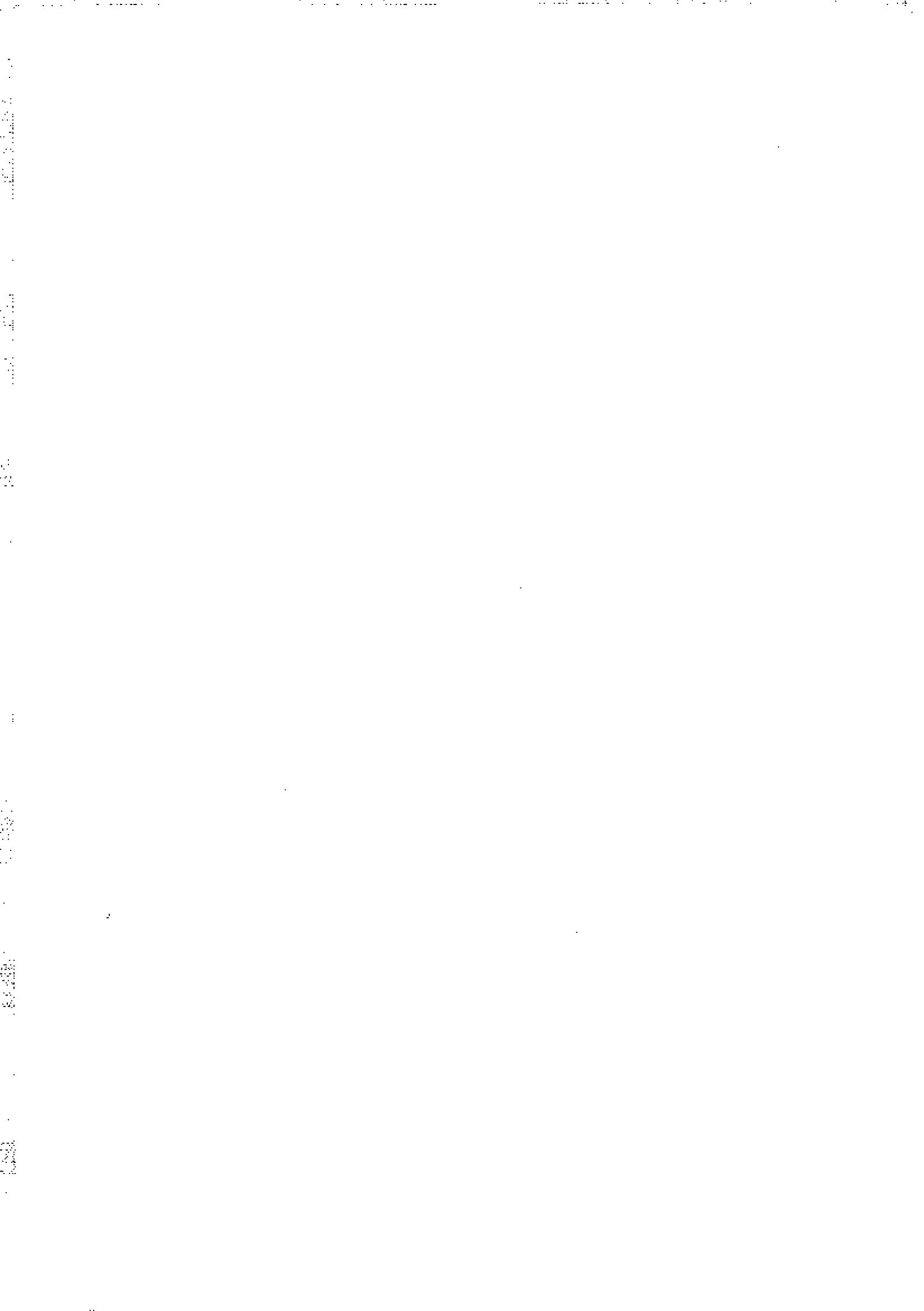


TABLEAU N° 1

ENSEMBLE DES PROJETS SOUTENUS

CLASSES SELON LE DOMAINE D'INTERVENTION

NUMERO	DOMAINE	ANNEE	DEFINITION	ORGANISME	TYPE	CONTINENT	PAYS
B6,06	ANIM.REFLEX	1986	JOURNEES DE VEZELAY-RISQUES MAJEURS	Beaud	Individu	EUROPE	France
TA	ANIM.REFLEX	1986	DIFFUSION TECHNOLOG. ALTERNATIVES	FPH	FOUNDATION	EUROPE	France
83,01	DEV.RURAL	1983	EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	EUROPE	France
83,05	DEV.RURAL	1983	IT DELLO EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	AFRIQUE	Burkina
83,07	DEV.RURAL	1983	FASE - TECHNOLOGIES ALTERNATIVES	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Brésil
83,08	DEV.RURAL	1983	EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	ASIE	Vietnam
84,01	DEV.RURAL	1984	MARAICHAGE, RECHERCHE-FORMATION	CIMADE	ONG	AFRIQUE	Tanzanie
84,02	DEV.RURAL	1984	LUTTE CONTRE LA SECHERESSE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Brésil
84,04	DEV.RURAL	1984	RECUPERATION AGROPASTORALE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Bolivie
84,06	DEV.RURAL	1984	EVALUATION DEVELOPP. COMMUNAUTAIRE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Burkina
84,07	DEV.RURAL	1984	EVALUATION COUVEUSES SOLAIRES	RUNAMAQUI	ASSOCIATION	AMERIQUE	Pérou
85,03	DEV.RURAL	1985	CREDIT AGRICOLE	IRDH	ASSOCIATION	ASIE	Népal
85,05	DEV.RURAL	1985	EXHAURE DE L'EAU	IT DELLO	ONG	EUROPE	France
85,10	DEV.RURAL	1985	REHABILITATION PAYSANNE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Ethiopie
86,03	DEV.RURAL	1986	SENSIBILISATION PAR LA DIFFUSION	SOLAGRAL	ASSOCIATION	AMERIQUE	A. Latine
86,10	DEV.RURAL	1986	DIFFUSION LANGUES NATIONALES	APICA	ONG	AFRIQUE	Cameroun
86,16	DEV.RURAL	1986	ENDA - RECHERCHE ACTION DE TERRAIN	CCFD	ONG	AFRIQUE	Sénégal
86,19	DEV.RURAL	1986	CULTURES DE LA MOYENNE MANIA	FERT	FONDATION	AFRIQUE	Madagascar
86,20	DEV.RURAL	1986	MACHINES AGRICOLES	ITAC	ONG	AMERIQUE	Equateur
85,01	DEV.URBAIN	1985	CONSTRUCTION EN TERRE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Chili
86,12	DEV.URBAIN	1986	CONSTRUCTION EN TERRE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Pérou
86,20	DEV.URBAIN	1986	CONSTRUCTION MATERIAUX LOCAUX	ITAC	ONG	AFRIQUE	Mali
84,05	DIVERS	1984	EVALUATION ONG	François	Individu	EUROPE	France
84,08	DIVERS	1984	GRAAP - AUTOPROMOTION PAYSANNE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Burkina
85,07	DIVERS	1985	FORMATION PEDAGOGIQUE	EPER	ONG	AMERIQUE	Haiti
85,09	DIVERS	1985	REINSERTION CADRES	CCFD	ONG	AMERIQUE	Uruguay
85,11	DIVERS	1985	ETUDE ECONOMIQUE ET SOCIALE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Côte Sud
85,12	DIVERS	1985	TECHNAP ~ SOUTIEN A SA CREATION	Collectif	ONG	EUROPE	France
86,08	DIVERS	1986	SOE DEVELOPP. PLURIDISCIPLINAIRE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Haiti
86,20	DIVERS	1986	DEVELOP. ARTISANAL ET PET. INDUSTRIES	ITAC	ONG	ASIE	Inde
BJ	DIVERS	1986	BOURSES JEUNES	FPH	FPH	EUROPE	France
NS	DIVERS	1985	BOURSES FONDATION NORD-SUD	FNS	ASSOCIATION	EUROPE	France
84,02	ECOLOGIE	1984	DIAGNOSE ECOLOGIE	Lachavanne	Individu	EUROPE	Suisse
83,03	SANTE	1983	CONSTRUCTION ANIMALERIE	CIMADE	ONG	ASIE	Vietnam
84,01	SANTE	1984	GENIE MEDICAL	Maistre	Individu	EUROPE	Suisse
84,03	SANTE	1984	LABORATOIRE LEISHMANIOSE	CSTFN	ASSOCIATION	AMERIQUE	Nicaragua
85,01	SANTE	1985	EPIDEMIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	Brunetti	Individu	EUROPE	France
85,02	SANTE	1985	LABORATOIRE TRANSFUSION SANGUINE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Nicaragua
85,06	SANTE	1985	ALCOOLOGIE EN AFRIQUE	CROIX BLEUE	ONG	EUROPE	Suisse
85,08	SANTE	1985	SANTE VILLAGEOISE	CCFD	ONG	ASIE	Birmanie
86,01	SANTE	1986	VACCIN LEISHMANIOSE	EAST	ONG	EUROPE	France

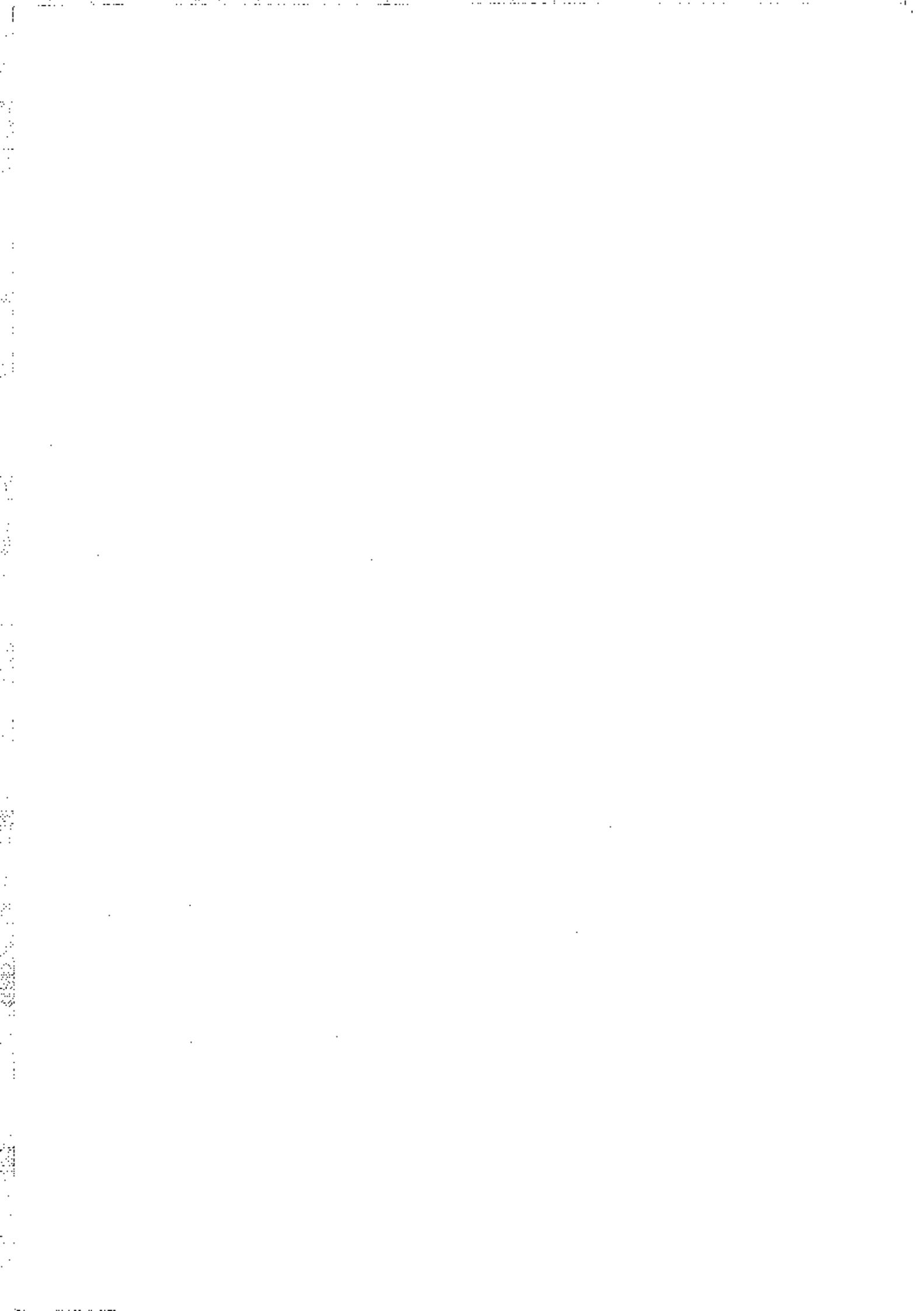


TABLEAU N° 2

ENSEMBLE DES PROJETS SOUTENUS

CLASSES PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE

NUMERO	DOMAINE	ANNEE	DEFINITION	ORGANISME	TYPE	CONTINENT	PAYS
83,01	DEV.RURAL	1983	EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	EUROPE	France
83,03	SANTE	1983	CONSTRUCTION ANIMALERIE	CIMADE	ONG	ASIE	Vietnam
83,05	DEV.RURAL	1983	IT DELLO EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	AFRIQUE	Burkina
83,07	DEV.RURAL	1983	FASE - TECHNOLOGIES ALTERNATIVES	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Brésil
83,08	DEV.RURAL	1983	EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	ASIE	Vietnam
84,01	DEV.RURAL	1984	MARAICHAGE, RECHERCHE-FORMATION	CIMADE	ONG	AFRIQUE	Tanzanie
84,01	SANTE	1984	GENIE MEDICAL	Meistre	Individu	EUROPE	Suisse
84,02	DEV.RURAL	1984	LUTTE CONTRE LA SECHERESSE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Brésil
84,02	ECOLOGIE	1984	DIAGNOSE ECOLOGIE	Lachavanne	Individu	EUROPE	Suisse
84,03	SANTE	1984	LABORATOIRE LEISHMANIOSE	CSTFN	ASSOCIATION	AMERIQUE	Nicaragua
84,04	DEV.RURAL	1984	RECUPERATION AGROPASTORALE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Bolivie
84,05	DIVERS	1984	EVALUATION ONG	François	Individu	EUROPE	France
84,06	DEV.RURAL	1984	EVALUATION DEVELOPP. COMMUNAUTAIRE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Burkina
84,07	DEV.RURAL	1984	EVALUATION COUVEUSES SOLAIRES	RUNAMAQUI	ASSOCIATION	AMERIQUE	Pérou
84,08	DIVERS	1984	GRAAP - AUTOPROMOTION PAYSANNE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Burkina
85,01	DEV.URBAIN	1985	CONSTRUCTION EN TERRE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Chili
85,01	SANTE	1985	EPIDEMIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	Brunetti	Individu	EUROPE	France
85,02	SANTE	1985	LABORATOIRE TRANSFUSION SANQUINE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Nicaragua
85,03	DEV.RURAL	1985	CREDIT AGRICOLE	IRDH	ASSOCIATION	ASIE	Népal
85,05	DEV.RURAL	1985	EXHAURE DE L'EAU	IT DELLO	ONG	EUROPE	France
85,06	SANTE	1985	ALCOOLOGIE EN AFRIQUE	CROIX BLEUE	ONG	EUROPE	Suisse
85,07	DIVERS	1985	FORMATION PEDAGOGIQUE	EPER	ONG	AMERIQUE	Haiti
85,08	SANTE	1985	SANTE VILLAGEOISE	CCFD	ONG	ASIE	Birmanie
85,09	DIVERS	1985	REINSERTION CADRES	CCFD	ONG	AMERIQUE	Uruguay
85,10	DEV.RURAL	1985	REHABILITATION PAYSANNE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Ethiopie
85,11	DIVERS	1985	ETUDE ECONOMIQUE ET SOCIALE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Côte Sud
85,12	DIVERS	1985	TECHNAP - SOUTIEN A SA CREATION	Collectif	ONG	EUROPE	France
86,01	SANTE	1986	VACCIN LEISHMANIOSE	EAST	ONG	EUROPE	France
86,03	DEV.RURAL	1986	SENSIBILISATION PAR LA DIFFUSION	SOLAGRAL	ASSOCIATION	AMERIQUE	A.Latine
86,06	ANIM.REFLEX	1986	JOURNEES DE VEZELAY-RISQUES MAJEURS	Beaud	Individu	EUROPE	France
86,08	DIVERS	1986	SOE DEVELOPP. PLURIDISCIPLINAIRE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Haiti
86,10	DEV.RURAL	1986	DIFFUSION LANGUES NATIONALES	APICA	ONG	AFRIQUE	Cameroun
86,12	DEV.URBAIN	1986	CONSTRUCTION EN TERRE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Pérou
86,16	DEV.RURAL	1986	ENDA - RECHERCHE ACTION DE TERRAIN	CCFD	ONG	AFRIQUE	Sénégal
86,19	DEV.RURAL	1986	CULTURES DE LA MOYENNE MANIA	FERT	FONDATION	AFRIQUE	Madagascar
86,20	DEV.RURAL	1986	MACHINES AGRICOLES	ITAC	ONG	AMERIQUE	Equateur
86,20	DEV.URBAIN	1986	CONSTRUCTION MATERIAUX LOCAUX	ITAC	ONG	AFRIQUE	Mal
86,20	DIVERS	1986	DEVELOP. ARTISANAL ET PET. INDUSTRIES	ITAC	ONG	ASIE	Inde
BJ	DIVERS	1986	BOURSES JEUNES	FPH	FPH	EUROPE	France
NS	DIVERS	1985	BOURSES FONDATION NORD-SUD	FNS	ASSOCIATION	EUROPE	France
TA	ANIM.REFLEX	1986	DIFFUSION TECHNOLOG. ALTERNATIVES	FPH	FONDATION	EUROPE	France

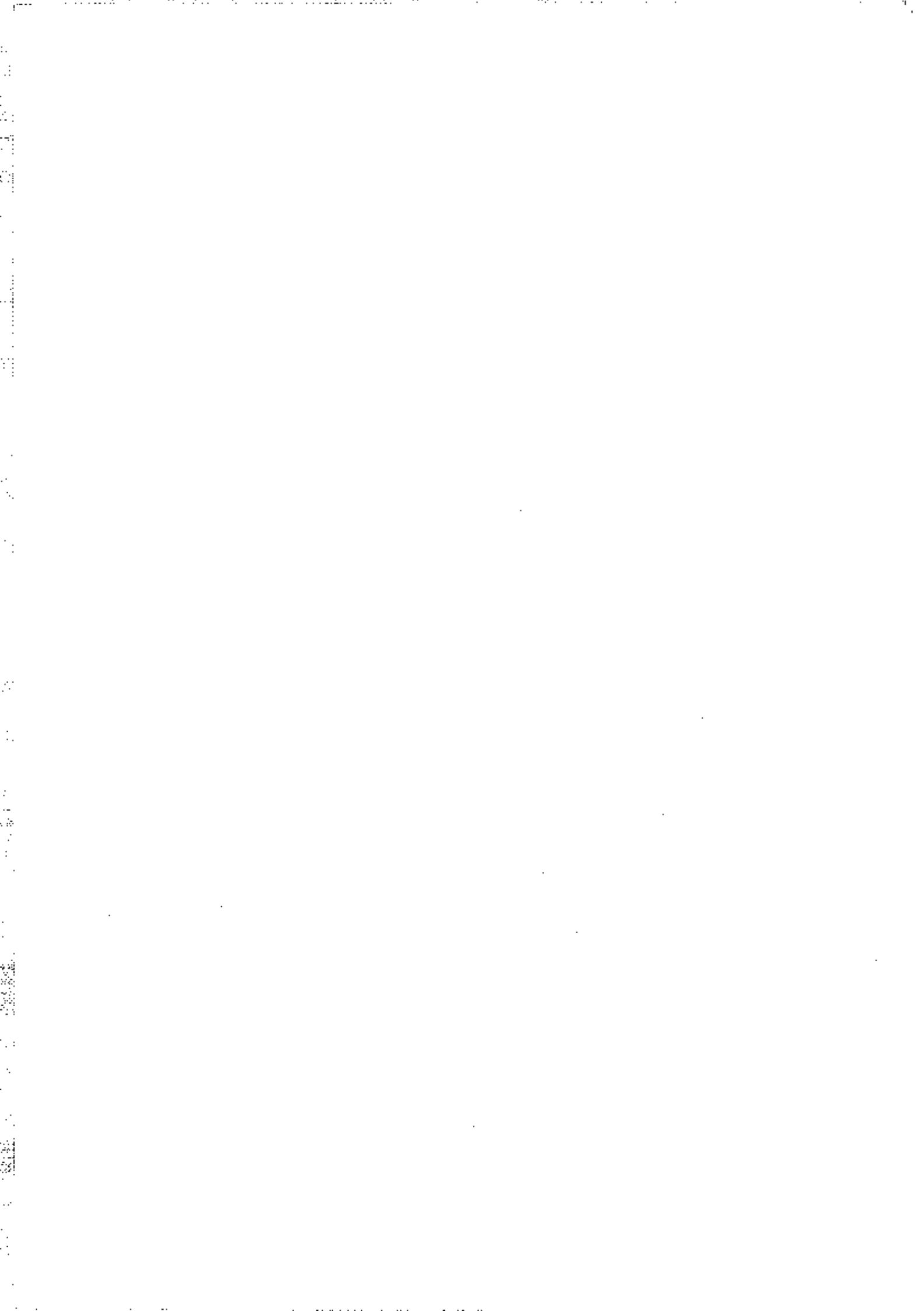
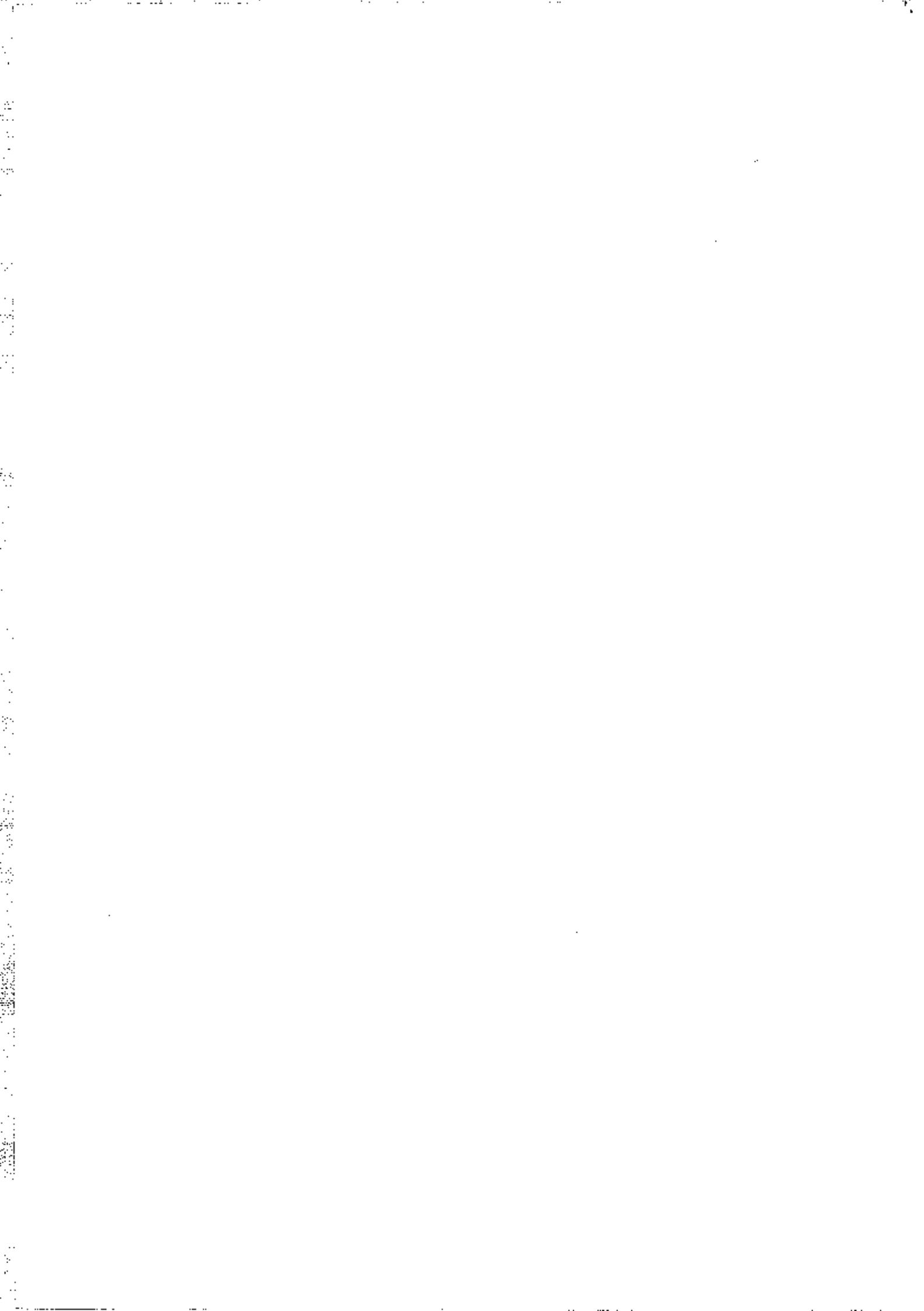


TABLEAU N° 3

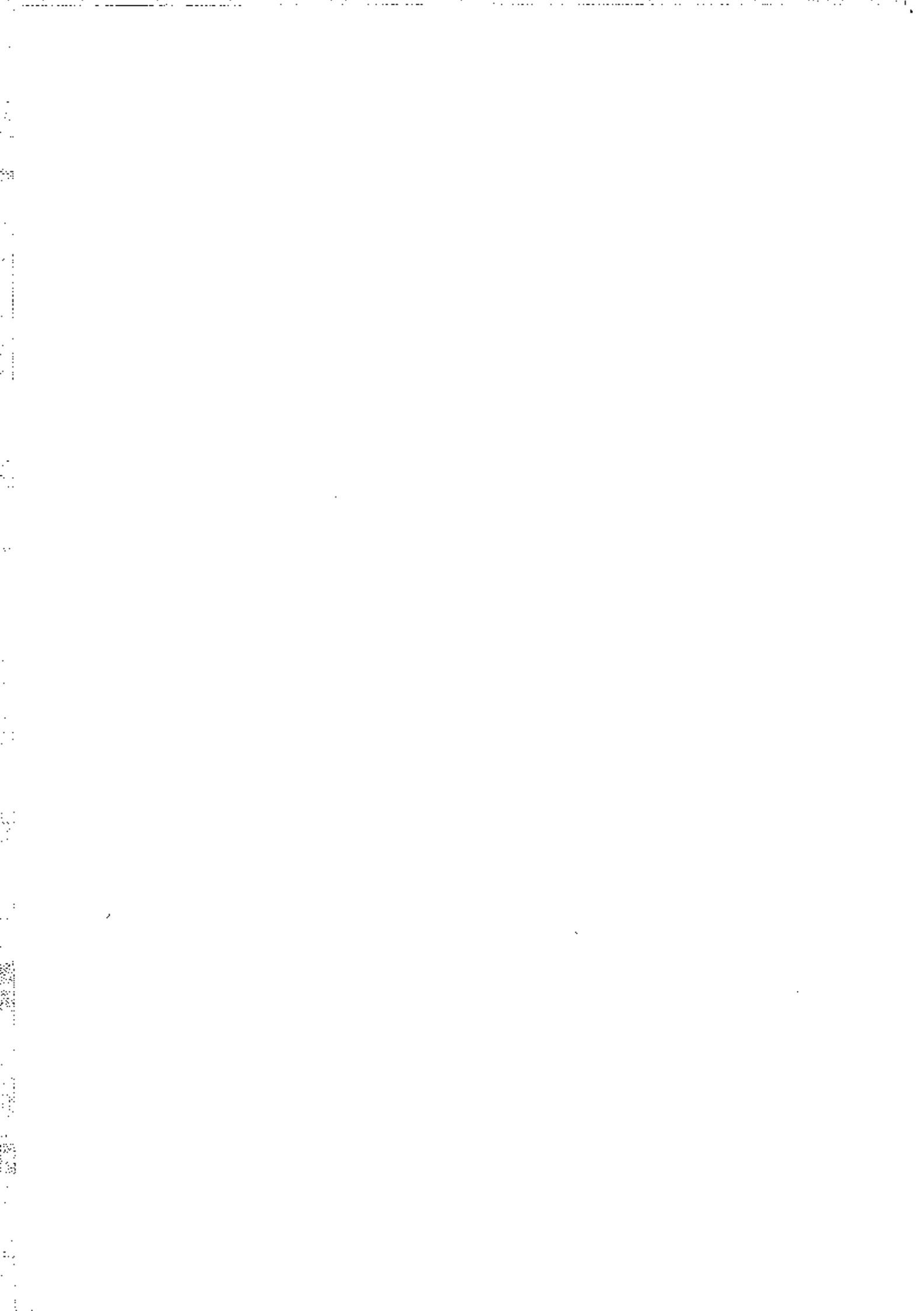
**ENSEMBLE DES PROJETS SOUTENUS
CLASSES SELON LE CONTINENT**

NUMERO	DOMAINE	ANNEE	DEFINITION	ORGANISME	TYPE	CONTINENT	PAYS
83,05	DEV.RURAL	1983	IT DELLO EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	AFRIQUE	Burkina
84,01	DEV.RURAL	1984	MARAICHAGE, RECHERCHE-FORMATION	CIMADE	ONG	AFRIQUE	Tanzania
84,06	DEV.RURAL	1984	EVALUATION DEVELOPP. COMMUNAUTAIRE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Burkina
84,08	DIVERS	1984	GRAAP - AUTOPROMOTION PAYSANNE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Burkina
85,10	DEV.RURAL	1985	REHABILITATION PAYSANNE	CCFD	ONG	AFRIQUE	Ethiopie
86,10	DEV.RURAL	1986	DIFFUSION LANGUES NATIONALES	APICA	ONG	AFRIQUE	Cameroun
86,16	DEV.RURAL	1986	ENDA - RECHERCHE ACTION DE TERRAIN	CCFD	ONG	AFRIQUE	Sénégal
86,19	DEV.RURAL	1986	CULTURES DE LA MOYENNE MANIA	FERT	FONDATION	AFRIQUE	Madagascar
86,20	DEV.URBAIN	1986	CONSTRUCTION MATERIAUX LOCAUX	ITAC	ONG	AFRIQUE	Mali
83,07	DEV.RURAL	1983	FASE - TECHNOLOGIES ALTERNATIVES	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Brésil
84,02	DEV.RURAL	1984	LUTTE CONTRE LA SECHERESSE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Brésil
84,03	SANTE	1984	LABORATOIRE LEISHMANIOSE	CSTFN	ASSOCIATION	AMERIQUE	Nicaragua
84,04	DEV.RURAL	1984	RECUPERATION AGROPASTORALE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Bolivie
84,07	DEV.RURAL	1984	EVALUATION COUVEUSES SOLAIRES	RUNAMAQUI	ASSOCIATION	AMERIQUE	Pérou
85,01	DEV.URBAIN	1985	CONSTRUCTION EN TERRE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Chili
85,02	SANTE	1985	LABORATOIRE TRANSFUSION SANQUINE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Nicaragua
85,07	DIVERS	1985	FORMATION PEDAGOGIQUE	EPER	ONG	AMERIQUE	Haiti
85,09	DIVERS	1985	REINSERTION CADRES	CCFD	ONG	AMERIQUE	Uruguay
85,11	DIVERS	1985	ETUDE ECONOMIQUE ET SOCIALE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Côte Sud
86,03	DEV.RURAL	1986	SENSIBILISATION PAR LA DIFFUSION	SOLAGRAL	ASSOCIATION	AMERIQUE	A. Latine
86,08	DIVERS	1986	SOE DEVELOPP. PLURIDISCIPLINAIRE	CIMADE	ONG	AMERIQUE	Haiti
86,12	DEV.URBAIN	1986	CONSTRUCTION EN TERRE	CCFD	ONG	AMERIQUE	Pérou
86,20	DEV.RURAL	1986	MACHINES AGRICOLES	ITAC	ONG	AMERIQUE	Equateur
83,03	SANTE	1983	CONSTRUCTION ANIMALERIE	CIMADE	ONG	ASIE	Vietnam
83,08	DEV.RURAL	1983	EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	ASIE	Vietnam
85,03	DEV.RURAL	1985	CREDIT AGRICOLE	IRDH	ASSOCIATION	ASIE	Népal
85,08	SANTE	1985	SANTE VILLAGEOISE	CCFD	ONG	ASIE	Birmanie
86,20	DIVERS	1986	DEVELOP. ARTISANAL ET PET. INDUSTRIES	ITAC	ONG	ASIE	Inde
83,01	DEV.RURAL	1983	EXHAURE DE L'EAU	CIMADE	ONG	EUROPE	France
84,01	SANTE	1984	GENIE MEDICAL	Meistre	Individu	EUROPE	Suisse
84,02	ECOLOGIE	1984	DIAGNOSE ECOLOGIE	Lachavanne	Individu	EUROPE	Suisse
84,05	DIVERS	1984	EVALUATION ONG	François	Individu	EUROPE	France
85,01	SANTE	1985	EPIDEMIOLOGIE DE LA REPRODUCTION	Brunetti	Individu	EUROPE	France
85,05	DEV.RURAL	1985	EXHAURE DE L'EAU	IT DELLO	ONG	EUROPE	France
85,06	SANTE	1985	ALCOOLOGIE EN AFRIQUE	CROIX BLEUE	ONG	EUROPE	Suisse
85,12	DIVERS	1985	TECHNAP - SOUTIEN A SA CREATION	Collectif	ONG	EUROPE	France
86,01	SANTE	1986	VACCIN LEISHMANIOSE	EAST	ONG	EUROPE	France
86,06	ANIM.REFLEX	1986	JOURNEES DE VEZELAY-RISQUES MAJEURS	Beaud	Individu	EUROPE	France
BJ	DIVERS	1986	BOURSES JEUNES	FPH	FPH	EUROPE	France
NS	DIVERS	1985	BOURSES FONDATION NORD-SUD	FNS	ASSOCIATION	EUROPE	France
TA	ANIM.REFLEX	1986	DIFFUSION TECHNOLOG. ALTERNATIVES	FPH	FONDATION	EUROPE	France



NOMS ET SIGLES DES ORGANISMES PARTENAIRES

AJACS	: Association jeunesse d'action pour la coopération et la solidarité
APICA	: Association pour la promotion des initiatives communautaires africaines
AVEAMM	: Association pour la valorisation, l'extension et l'aménagement de la moyenne Mania
CATER	: Centre andin de technologies rurales
CECAPAS	: Centro de capacitaçao e acompanhamento aos projetos alternativos da seca
CCFD	: Comité catholique contre la faim et pour le développement
CIMADE	: Service oecuménique d'entraide
CRATERRE	: Centre de recherche et d'application-terre
CRDA	: Christian relief and development association
EAST	: Eau, agriculture et santé en milieu tropical
FASE	: Fédération des associations d'entraide et de secours
FERT	: Fondation pour l'épanouissement et le renouveau de la terre
FNS	: Fondation Nord-Sud
GEMDEV	: GIS économie mondiale tiers-monde développement (GIS : groupement d'intérêt scientifique)
GEYSER	: Groupe d'études et de services pour l'économie des ressources
GRAAP	: Groupe de recherche et d'appui pour l'autopromotion paysanne
IRDH	: Institut de recherches développement himalayen
ITAC	: Institut technologique d'appui au codéveloppement
ORSTOM	: Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération
PMI	: Petites et moyennes industries
SOE	: Service oecuménique d'entraide
SOLAGRAL	: Solidarités agro-alimentaires
TECHNAP	: Technologies appropriées
RUNAMAQUI	: Microprojets de développement rural au Pérou





fondation pour le progrès de l'homme

Fondation au sens des articles 80 et suivants du Code civil suisse

FONDATEUR

: Charles Léopold Mayer 1881-1971

PREMIERE PRESIDENTE

: Madeleine Calame 1904-1986

CONSEIL DE FONDATION

Eric Amiguet, membre honoraire

Françoise Astier

Jean Paul Astier

Etienne Bois

Paulette Calame, responsable du bureau de Paris

Pierre Calame, président

Maurice Cosandey

Robert George, vice-président

André Talmant

Joseph Tarradellas

BUREAU DE PARIS

Angélica Acosta

Paulette Calame

Mila Lopez

Annick Ollitraut-Bernard

Siège social : Chemin de Longeraie 9, CH-1006 Lausanne - Suisse
Tél. : (021) 23.24.31

Bureau de Paris : 94, avenue Raymond Poincaré F-75116 Paris - France
Tél. : (1)45.00.18.87.

Ont collaboré à ce numéro : Annick Boix, frappe et mise en page
Bruno Espaliou, illustrations

Achevé d'imprimer le 17 mars 1989
dans les ateliers de Normandie Impression S.A.
à Alençon (Orne)
N° d'imprimeur : 890661
Dépot légal : mars 1989

